



1880

ALMANACH

DES

AMES DU PURGATOIRE

OU

Annuaire de l'Association

POUR LE SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE,

RENFERMANT

UN TABLEAU D'INDULGENCES PLÉNIÈRES,

ET UN

CALENDRIER FRANCISCAIN.

Grâces, mille fois grâces, à ceux qui nous envoient du soulagement dans notre malheur.—Voix suppliantes du Purgatoire entendues par Ste. Brigitte.

Au nom de cet amour que vous me portiez, hâtez-vous de me secourir dans ces intolérables souffrances dont aucune langue ne peut rendre l'étendue, ni aucun esprit comprendre l'intensité.—(Paroles d'une mère à son fils.)

Quiconque prie pour les Ames du Purgatoire, les oblige à la reconnaissance et à des services égaux.—(Le Pape Adrien IV.)

SOMMAIRE :

Rescrit du St-Siège.—Notes explicatives des indulgences.—Notice sur le Tiers-Ordre.—Le Purgatoire.—Quelques-unes des gloires de l'Ordre Séraphique.—Léon XIII tertulaire.—La Maladie et le Purgatoire.—Trois bonnes œuvres dans une.—Rapport de l'année.

Publié au profit des Ames du Purgatoire, et à vendre chez les principaux Libraires, à Montréal, (Canada.)

PRIX, 5 Cents.

RESCRIT DU ST. SIÈGE.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos associés que Notre St. Père le Pape Léon XIII a daigné autoriser, par un rescrit du 9 Septembre 1879, la remise que nous faisons de nos honoraires de messes aux pauvres missionnaires franciscains; et Mgr. de Montréal a bien voulu se charger d'en faire lui-même les envois à l'avenir, et d'en retirer les reçus officiels, de la même manière qu'il a été pratiqué jusqu'ici.

Nous conservons ainsi l'entier accomplissement de notre œuvre, qui a pour but le soulagement des morts et la conversion des infidèles, ou en réalité la conversion des infidèles par le soulagement des morts.

Supplions les saintes âmes que nous aurons le bonheur de délivrer, qu'elles emploient en retour leur crédit auprès de Dieu pour obtenir la conversion des pauvres infidèles, qui, aussi, ne manqueront pas de prier pour les pauvres âmes, en glorifiant Dieu après avoir appris à le connaître. Notre Association deviendra ainsi un hymne continuel d'actions de grâces en l'honneur du Tout-Puissant.

Que Dieu en soit loué!

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PÈRE MARIE DE BREST.—Mille remerciements pour les 100 piastres que vous avez envoyées à l'adresse du Rev. Père Victor avec obligation de 400 messes pour nos Pères de la Terre-Sainte; Dieu vous en récompensera. Toutes les fois que vous pourrez m'en adresser, vous ferez une œuvre de charité parfaite. Celui qui vous écrit, outre les affaires de Terre-Sainte qu'il traite avec le Père Victor, a la charge de toutes les missions franciscaines du monde entier, Chine, Turquie, Egypte, Barbarie, etc., en sorte qu'il s'occupe de chercher le plus d'honoraires qu'il peut trouver, soit pour les pauvres missionnaires, soit pour nos Pères persecutés. Voyez quel bienfait vous nous faites, en nous envoyant ainsi des messes. Maintenant il faut que je vous dise les autres avantages que vous avez. 1o. Vos messes (de l'Association) sont célébrées de suite, car nous en manquons, notre Ordre étant si nombreux que nous aurions 5,000 honoraires par jour, nous pourrions les acquitter; 2o. Ne recevant l'honoraire que comme aumône, outre l'acquittement de la messe, les associés deviennent de plus participant à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres institués par N. P. St. François; 3o. Les associés ont part aussi à la messe chantée qui se célèbre tous les jours dans les principaux sanctuaires de l'Ordre et dans la Palestine. Puis St. François vous bénira et vous protégera d'une manière spéciale, surtout à l'heure de la mort.

—Nous l'avons déjà dit: à chaque envoi d'argent, nous recevons un accusé de réception avec sceau et signature officielle—c'est un titre authentique. Voici celui qui accompagnait la lettre ci-dessus.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de Montréal, Canada, la somme de \$100 piastres pour honoraires de 400 messes *pro defunctis*, que nos Pères de Terre-Sainte célébreront, sans tarder, selon les intentions de l'Association pour le soulagement des Ames du Purgatoire. J'affirme que ces honoraires aident puissamment les missionnaires à faire du bien dans le but de la conversion des âmes.

F. MARIE DE BREST, Franciscain de Terre-Sainte, V. Commissaire général de Terre-Sainte, Procureur des missions franciscaines.

REMARQUES.

*Dei amorem et eolum quærentibus,
indulgentiæ sunt ingens thesaurus
et gemmæ pretiosæ. St. Ignace.*

A.—Toutes les indulgences mentionnées dans notre tableau sont des indulgences plénières.

B.—La confession et la communion sont nécessaires pour toutes ces indulgences, à l'exception de la cession du lundi, du Chemin de la Croix et de la récitation des six *Pater, Ave et Gloria* du Scapulaire bleu. Pour les gagner, il faut toutefois être en état de grâce, comme pour toutes les autres indulgences.

C.—L'indication, dans la colonne des indulgences, de la confrérie ou prière, veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie, ou ont fait telle prière, ont droit à telles indulgences du jour; le chiffre, en tête des dites indulgences, correspond à la date du mois, tandis que celui qui vient après dans la parenthèse, réfère à la note indiquée par tel chiffre.

D.—Les lettres v & p (visite et prière,) ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, et y prier pour le Pape.

E.—Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape; ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'église.

F.—Quand les lettres v et p ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

Rome a consacré un lieu à la mémoire de la dévotion de St. Bernard pour les âmes du Purgatoire. Sur la route d'Ostie, à l'endroit même où St. Paul fut décapité par les ordres du cruel Néron, et où sa tête en tombant fit jaillir trois sources limpides qui coulent encore, St. Bernard, disant un jour la messe pour les défunts, fut ravi en extase, et eut une révélation semblable à celle de Jacob. Il vit une échelle qui allait de la terre jusqu'au ciel, et sur laquelle montaient une foule d'âmes délivrées par ses prières, et conduites par leurs anges gardiens. La petite église, théâtre de cette vision miraculeuse, a été reconstruite et embellie, et aujourd'hui elle porte le nom de *Sancta Maria, Scala cæli*, Ste. Marie, l'échelle du ciel.

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES
TRÉSORS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX
SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Montréal, 12 Janvier 1875.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

G.—On entend aussi par Eglise toutes chapelles ou oratoires publics où les fidèles ont libre accès.

H.—Pour qu'il y ait visite, il faut réellement entrer et sortir de l'Eglise : ce qui est surtout essentiel quand on veut gagner, le même jour, plusieurs indulgences qui requièrent la visite, (car c'est une erreur de croire qu'une seule visite et une seule prière pour le Pape suffisent pour gagner toutes les indulgences du jour ; il faut une visite spéciale avec prière pour chaque indulgence qui demande la visite). Seulement le vestibule n'étant par l'église, on peut se contenter de sortir jusque-là, et entrer de nouveau dans l'église pour constituer une nouvelle visite. La visite peut toujours se faire depuis le lever au coucher du soleil le jour où l'indulgence est appliquée.

J.—Il y a visite, si l'on fait la communion dans une église ou oratoire où le public est librement admis, et il n'est pas nécessaire de renouveler cette visite, si l'on y prie pour le Souverain-Pontife.

K.—La confession d'une fois par semaine, quand même elle se ferait le lundi d'une semaine pour ne se renouveler que le samedi de l'autre, est suffisante pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle : la communion, cependant est requise chaque fois.

L.—La même communion peut servir pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent le même jour, si l'on remplit les autres conditions.

Un prêtre, tout dévoué à l'œuvre des âmes du Purgatoire, nous écrit : Un jeune homme, apprenant qu'il existait une association pour le soulagement des âmes du Purgatoire, a ordonné avant de mourir, une livre d'argent, qu'il avait, serait employé à faire dix-neuf messes pour les âmes des défunts, et qu'elles seraient dites en Terre-Sainte pour venir en aide aux Missionnaires et à la Propagation de la Foi. C'est ainsi, ajoute ce bon prêtre, que le chrétien fidèle augmente sans cesse la somme de ses mérites ; *opera eorum sequuntur illos*.

Cette lettre contenait la somme de 20 piastres, petites épargnes du pauvre qui, aujourd'hui, sont pour lui un grand trésor.

Ceux qui sont affectionnés aux âmes du Purgatoire, reçoivent d'en haut tant de grâces qu'à moins d'une extrême négligence, il est impossible qu'ils ne croissent de jour en jour en vertu, car ces âmes leur obtiennent pour cela de puissants secours du ciel. (Le Père Munford.)

Que ceux qui ont été lents et paresseux à secourir les défunts, et qui n'ont point eu compassion de leurs peines, sachent qu'on les traitera de la même manière qu'ils auront traité les autres. (Denys le Chartreux.)

Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône détruit le péché. Eccl.

Il n'y a peut-être pas de motifs de religion plus nobles et plus excellents et qui doivent nous toucher d'avantage, que celui de la charité pour les âmes du Purgatoire. (Le Père Munford.)

M.—Les prières que l'on récite pour le Pape sont généralement cinq *Pater* et *Ave*. On peut cependant réciter toute autre prière équivalente, aucune n'étant prescrite spécialement : il faut seulement penser alors qu'on prie selon les intentions du Souverain-Pontife, sans qu'il soit nécessaire de se rappeler toutes les fins particulières.

N.—Toutes les indulgences de ce tableau sont applicables aux âmes du Purgatoire. Si, par exception, il y en avait qui ne le fussent pas, nous les indiquerons.

O.—Toutes les personnes qui ont fait la cession appliquent de droit toutes leurs indulgences aux âmes du Purgatoire.

P.—On doit se rappeler que, pour gagner une indulgence plénière, il faut être en état de grâce, ne conservant aucune affection au péché, même véniel, et avec l'intention de la gagner, en remplir exactement les conditions. (Il est bon d'offrir à Dieu chaque matin toutes les indulgences que l'on peut gagner dans la journée).

R.—Il est louable aussi d'essayer de gagner à chaque communion autant d'indulgences plénières que l'on peut. L'on n'est jamais sûr d'en avoir gagné une seule dans toute sa plénitude; toutefois on peut dire avec certitude que chacune d'elles gagnée même imparfaitement, en devenant une indulgence partielle très-abondante, nous attire de grandes faveurs du Ciel. D'ailleurs presque toutes nos indulgences étant applicables aux âmes du Purgatoire, on peut toujours les offrir conditionnellement en tout ou en partie pour le soulagement de ces pauvres âmes.

Dans les derniers jours d'avril 1872, un personnage illustre se retirait sur le Mont-Alverne (1) pour y faire une retraite de quinze jours. Il voulait se préparer par là à embrasser le Tiers-Ordre de la pénitence dont il concevait toute l'importance et la grandeur. En effet le 16 mai suivant, les Pères Franciscains de l'Observance, les seuls qui habitent la sainte montagne, lui donnèrent le scapulaire et la corde de St. François, qui, dès ce jour, compta un fils de plus parmi les plus dévoués dans les rangs pressés de sa glorieuse phalange. Cet illustre personnage était le Cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII.

(1) L'alverne fait partie de la chaîne des Apennins. Situé sur les confins de la Toscane, il voit à ses pieds le Tibre et l'Arno qui roulent en silence leurs ondes majestueuses. C'est là que St. François reçut les stigmates de J. C. même qui lui apparut sous la forme d'un brillant Séraphin. Cette montagne est devenue depuis un lieu de pèlerinage insigne.

Seigneur, Dieu tout puissant, rendez le centuple à ceux qui nous assistent de leurs prières auprès de vous, pour nous faire jouir de la lumière de votre divinité. Voix du Purgatoire entendues par Ste. Brigitte.

Quand un homme par charité souffre pour un autre, la satisfaction ou pénitence qu'il fait est plus agréable à Dieu, que s'il souffrait pour lui-même. (St. Thomas.)

S.—Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre (de St. François.) et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre. Toutes les autres sont communes à tous les Fidèles.

T.—Tous les noms de Saints portés sur la colonne des indulgences après les lettres T. O. composent le calendrier franciscain.

U.—Toutes les fêtes qui se trouvent entre parenthèses avec les lettres S. J. sont spéciales à la Compagnie de Jésus, et portent indulgence plénière pour ceux qui, ayant communiqué, visitent l'église des Jésuites, et y prient pour le Pape.

V.—Les petites lettres placées après la classe de chaque fête de Saint désignent la couleur des ornements du jour. Quand le signe (†) y est ajouté, les messes basses peuvent être célébrées en noir, tandis que le signe (*) veut dire qu'aux Vêpres du Dimanche, on prend la couleur du jour suivant.

X.—Les noms en *italiques*, après le signe (40h.) indique l'endroit où les *quarante heures* pour le diocèse de Montréal ont lieu ce jour là.

Y.—Les gros chiffres, remplaçant les dates 1 et 15 de chaque mois, marquent les jours écoulés depuis le commencement de l'année.

Donnez toutes vos messes pour les âmes du Purgatoire ; vous en retirerez un double profit, car rien ne vous empêche d'y joindre en même temps toutes les autres intentions qu'il vous plaira. Vous demandez une grâce au Seigneur : la santé, la conversion d'un ami qui vous est cher, le succès dans une entreprise, et vous dites ! "O mon Dieu, je vous offre cette messe pour les fins ci-dessus," mais ajoutez, "et de plus pour le soulagement des âmes qui souffrent." Le Seigneur aura votre offrande pour plus agréable, car il n'est pas croyable, dit un pieux Auteur, combien la miséricorde qu'on exerce envers ces âmes, donne de vertu à l'oraison et aux bonnes œuvres pour obtenir tout ce que l'on demande.

Nous avons sujet de faire du bien aux âmes du Purgatoire, afin que nous ayons plus de part à leurs prières. (Suarez.)

Dieu jugera sans miséricorde celui qui n'a pas eu de miséricorde envers les autres. (St. Jacques.)

Celui qui veut devenir homme intérieur et spirituel, doit avec J. C. se retirer hors de la foule. Imit.

L'abstinence parfaite, disait frère Bernard, ne consiste pas à s'abstenir d'une chose qu'on aime, mais à en manger avec modération.

On n'a pas la patience, parce que l'on ne possède pas l'humilité. Frère Egide.

Sachons endurer quelque chose pour Jésus, il nous le paiera avec la munificence d'un Dieu. Ste. Thérèse.

Prenez garde, dit St. Vincent de Paul, de ne pas parler plus qu'il ne faut ; de même que celui qui paie, prend garde de payer plus qu'il ne doit.

INDULGENCES PLENIERES

QUE L'ON PEUT GAGNER

- CHAQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
Repas de charité, p. (27) Six *Pater, Ave et Gloria*, (28)
- UNE FOIS PAR JOUR.—O! Bon et très doux Jésus, p. (29) Cession, v. & p. (30)
- UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par. & p. (31)
Scap. Rouge, p. (33) Cession v. & p. (34)
Cong. de la Ste. Vierge, v. & p. (35) Communion réparatrice,
v. & p. (73)
- UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint, v. & p. (36) Scap. bleu, p. (32)
3 *Gloria Patri*, (37) Trois offrandes à la Ste. Trinité, p. (38)
Louange au St. Nom de Dieu, v. & p. (39)
Veni Creator *Veni Sancte Spiritus* p. (40)
Anima Christi, etc. v. & p. (41) Loué et remercié, p. (42)
Mon Aimable Jésus, p. (43) *L'Angelus*, p. (44)
Salve Regina, etc., et *Sub tuum*, p. (45)
Doux cœur de Marie, etc. v. & p. (46) Souvenez-vous, etc. v. & p. (47)
Ange de Dieu, etc., v. & p. (48) 3 *Pater et Ave*, p. (49)
Donnez-nous la paix, etc. v. & p. (50)
Méditation ou oraison mentale, p. (51)
Actes de Foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
O! très-miséricordieux Jésus, etc. v. & p. (53)
Prop. de la Foi, v. ég. par. & p. (54)
Conf. du St. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S.-Cœur de Jésus,
p. (56)
Scap. bleu, v. & p. (57) Chapelet, v. & p. (58)
Conf. du Rosaire, v. & p. (59) Archiconfrérie, v. & p. (60)
Union de prières, p. (61) Apostolat, p. (62)
- UNE FOIS PAR AN.—Triduo en l'honneur de la T.-Ste. Trinité, v. & p. (63)
Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (66)
Scap. bleu, p. (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p. (70)
Association pour le soulagement des âmes du Purg. v. & p. (72)
- A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui éprovent souvent récité le *Salve Regina* et *Sub tuum*. (8)
- Pour ceux qui auront souvent récité la prière "Ange de Dieu" (48)
- Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (52)
- Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volonté de Dieu. (64)
- Pour les associés du St. Sacrement. (55)
- Pour les associés du Sacré-Cœur, invoquant alors le St. Nom de Jésus. (12)
- Pour les associés du Rosaire. (9)
- Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste. Vierge. (22)
- Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le nom de Jésus. (1)
- Pour les associés de la Bonne Mort. (7)
- Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph. (15)
- Pour ceux qui portent le Scap. Rouge. (33)
- Pour ceux qui portent le Scap. Mont-Carmel. (13)
- Pour ceux qui portent le Scap. Bleu. (14)
- Pour ceux qui portent des objets bénits. (6)
- Pour ceux qui portent le cordon de St. Joseph. (2)
- Pour les associés des âmes du Purgatoire. (72)
- Pour les associés de la communion réparatrice. (73)

1880
JANVIER.

Consacré à
 L'ENFANT JÉSUS.

| | | |
|--------|---|--|
| SOLEIL | { | Lev. le 1er à 7h. 47m. Le 15, à 7h. 42m. |
| | | Cou. le 1er à 4h. 21m. Le 15 à 4h. 37m. |
| LUNE | } | D. Q. le 5, à 1h 54m. N. L. le 11, à 5h. 46m. s. |
| | | P. L. le 19, à 1h. 45m, P. L. le 27, à 5h. 17m. m. |

| | |
|-----------|---|
| 1 Jeudi | CIRCONCISION (d'oblig.) db. 2 cl. b. (40h. <i>Nov. de St. Viateur</i>) |
| 2 Vend. | Oct. St. Etienne, db. r. |
| 3 Samedi | Oct. St. Jean, db. b. (40h. <i>Sém. de Ste. Thérèse</i>) |
| 4 DIM. | Oct. SS. Innocents, db. r. |
| 5 Lundi | Vig. Epiph. sd. b. (40h. <i>Collège Bourget, Rigaud.</i>) |
| 6 Mardi | EPIPHANIE, (d'oblig) 1 cl. b. (<i>non-juridique.</i>) |
| 7 Merc. | Oct. sd. b. (40h. <i>Berthier.</i>) |
| 8 Jeudi | Oct. sd. b. |
| 9 Vend. | Oct. sd. b. (40h. <i>St. Laurent.</i>) |
| 10 Samedi | Oct. sd. b. |
| 11 DIM. | 1 Epiph. sd. b. (40h. <i>St. Benoit.</i>) |
| 12 Lundi | Oct. sd. b. |
| 13 Mardi | Oct. Epiph. db. b. (40h. <i>Beauharnois.</i>) |
| 14 Merc. | St. Hilaire E. d. db. b. |
| 15 Jeudi | S. Paul, 1er Erm. db. b. (40h. <i>Huntingdon.</i>) |
| 16 Vend. | S. Marcel, P. M. sd. r†. |
| 17 Samedi | S. Antoine, Ab. db. b. (40h. <i>St. Sulpice.</i>) |
| 18 DIM. | 2 Epiph. S. NOM DE JESUS. db. 2 cl. b. |
| 19 Lundi | Du 3e Dim. ap. Epiph. vr†. (40h. <i>St. Hermas.</i>) |
| 20 Mardi | SS. Fabien et Sébastien, MM. db. r. |
| 21 Merc. | Ste. Agnès, v. m. db. r. (40h. <i>Ste. Rose.</i>) |
| 22 Jeudi | SS. Vincent et Anast. MM. sd. r†. |
| 23 Vend. | Epousailles, B. V. M. dm. b. (40h. <i>St. Timothée.</i>) |
| 24 Samedi | St. Timothée, E. M. db. r. |
| 25 DIM. | SEPTUAGESIME; sd. 2 cl. r. * 40h. <i>Sœurs de Miséricorde.</i> |
| 26 Lundi | S. Polycarpe, E. M. db. r. |
| 27 Mardi | Agonie N. S. db. m. r. (40h. <i>St. Polycarpe.</i>) |
| 28 Merc. | Chaire de St. Pierre à Rome, dm. b. (18). |
| 29 Jeudi | S. Frs. de Sales, E. D. db. b. (40h. <i>St. François de Sales.</i>) |
| 30 Vend. | Ste. Martine, v. m. sd. r†. |
| 31 Samedi | S. Pierre Nolasque, c. db. b. (40h. <i>Tanneries.</i>) |

Donnez toutes vos Messes pour les âmes du Purgatoire, vous en aurez un double mérite. Vous avez obtenu une faveur de la Ste. Vierge, cette reine toute puissante toujours prête à secourir les hommes, et vous voulez l'en remercier; dites lui que vous ferez dire une messe en son honneur pour les âmes du Purgatoire, afin de soulager celles qui lui sont si chères. La Ste. Vierge sera plus contente de cette offrande que, si elle n'était faite que pour elle; elle vous sera même reconnaissante en quelque sorte de ce que vous faites pour celles qu'elle aime tant, car vous le savez, elle l'a dit elle-même à Ste. Brigitte, elle est la mère de celles qui souffrent dans le Purgatoire.

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE JANVIER.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 1er—Archiconfrérie. (1) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
 (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)
 Le 2—1er vendredi du mois. p. (3)
 Le 4—1er Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 6—Assistance au prône. (5) Objets bénits. p. (6) Confrérie
 de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
 (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs générale.)
 Le 11—2e Dim. de St. Joseph (4)
 Le 14—(T. O. B. Bernard de Corléon, Conf. v. & p.)
 Le 16—(T.O. St. Bérard et ses Comp., Proto-Martyrs. v. & p.)
 Le 18—3e Dim. de St. Jos. (4) (T. O. St. N. de Jésus. v. & p.)
 Le 23—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Ro-
 saire. v. & p (9) Cordon de St. Joseph. v & p. (2) (T. O. †)
 Epousailles. v & p. (10)
 Le 25—4e Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (1)
 Le 28—(T. O. † B. Mathieu d'Agrigente, Ev. Conf. v. & p. (10)
 Le 30—(T. O. Ste. Hyacinthe Mariscotti. v & p.)
 Le 31—(T. O. Be. Louise Albertoni, Ve. v. & p.)

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. "C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire seulement un *Ave Maria* par jour; ce qui n'est pas nécessaire toute-fois pour avoir droit aux Indulgences.

(2) "Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que "N. S. aime d'un amour de prédilection." On le porte sous le vêtement comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph.

(3) N. S. a fait espérer à la Vén: Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque 1er Vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a Indulgence plénière pour les associés du S.-Cœur. Voir le No. 12.

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois la prière: O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les Indulgences en récitant sept *Pater, Ave et Gloria*.

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en récitant au moins une fois par semaine, soit le chapelet, soit la couronne de N. S. ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

(7) Elle a pour but de se préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a aucune obligation à remplir.

8 Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à la Mère de Dieu, le matin le "*Salve Regina*" et le soir le "*Sub tuum*" en y ajoutant chaque fois les versets: *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata; Da mihi virtutem contra hostes tuos.....Benedictus Deus in Sanctis suis. Amen.*

1880
FEVRIER.

Consacré à la
STE. FAMILLE.

| | | |
|--------|---|---|
| SOLEIL | { | Lév. le 1er à 7h. 27m. Le 15, à 7h. 8m. |
| | | Com. le 1er à 5h. 1m. Le 15, à 5h. 20m. |
| UNE | { | D. Q. le 3, à 10h. 44m. m. N.L. le 10, à 6h. 22m. m |
| | | P. Q. le 17, à 10h 51m. s. P. L. le 25, à 8h. 27m. s. |

| | |
|-----------|---|
| 32 DIM. | SEXAGÉSIME, sd. 2 cl. vl'. |
| 2 Lundi | Purification B. V. M. db. 2 cl. b. (40h. <i>St. Ignace</i> .) |
| 3 Mardi | De la Passion, dm. r. |
| 4 Merc. | S. André Corsin, E. C. db. b. (40h. <i>Lanoraie</i> .) |
| 5 Jeudi | Ste. Agathe, v. m. db. r. |
| 6 Vend. | S. Tite, E. C. db. b. (40h. <i>Ste. Dorothee</i> .) |
| 7 Samedi | S. Romuald, c. db. b. |
| 8 DIM. | QUINQUAG., sd. 2cl. vl.†. (Sol. Pur.) (40h. <i>N.-D. de Montréal</i> .) |
| 9 Lundi | S. Raymond de Pen. c. sd. b†. |
| 10 Mardi | Ste. Scholastique, v. db. b. (40h. <i>Collège de l'Assomption</i> .) |
| 11 Merc. | LES CENDRES, vl. (<i>non-juridique</i>) |
| 12 Jeudi | S. Ildefonse, E. C. db. b. (40h. <i>St. Damien</i> .) |
| 13 Vend. | Couronne d'Épines, dm. r. |
| 14 Samedi | Conv. S. Paul (25 Janv.) dm. b. (40h. <i>Ste. Croix. Sœurs</i> [<i>Grises</i>].) |
| 46 DIM. | 1er. du Carême, sd. 1 cl. vl.* |
| 16 Lundi | S. Jean-Chrys. E. M. (27 Janv.) db. b. (40h. <i>Rawdon</i> .) |
| 17 Mardi | S. IGNACE, E. M. (1) db. r. |
| 18 Merc. | 4 Tps. S. Siméon, E. M. db. r. (40h. <i>Ste. Scholastique</i> .) |
| 19 Jeudi | S. Jean de Matha, c. (8) db. b. |
| 20 Vend. | 4 Tps. Ste. Lance et Clous, dm. r. (40h. <i>Repentigny</i> .) |
| 21 Samedi | 4 Tps. Ste. Geneviève, v. (11) db. b. |
| 22 DIM. | 2e du Carême, sd. 2 cl. vl'. (40h. <i>Sacré-Cœur, rue Ontario</i> .) |
| 23 Lundi | S. Pierre Damien, E. D. db. b. |
| 24 Mardi | Vig. Ch. de St. Pierre à Ant. (22) dm. b. (40h. <i>St. Paul</i> .) |
| 25 Merc. | S. Mathias, A. db. 2 cl. r. |
| 26 Jeudi | Ste. Marguerite de C., sd. b†. (40h. <i>Soulanges</i> .) |
| 27 Vend. | S. Suaire, dm. r. |
| 28 Samedi | SS. Martyrs Jap. db. (13) r. (40h. <i>Asile des Sourdes Muettes</i> [à <i>Montréal</i>].) |
| 29 DIM. | 3e du Carême, sd. vl. |

On écrit à un zéléateur : Je me suis édifié hier avec l'almanach des âmes du Purgatoire. J'ai été tellement frappé du bien que cette association pouvait produire et pour les morts et pour les vivants, que j'ai pris la résolution de faire partie de cette belle association. Dès aujourd'hui je veux être considéré comme associé. J'adopte le vendredi pour le jour du chemin de la croix, et je vous envoie trois piastres pour les messes de l'année. Nous avons tous besoin de grâces spirituelles et temporelles, et j'ose espérer que Dieu se rappellera de moi et de ma famille.

Vous m'enverrez de plus pour une piastre d'almanachs pour vendre ou donner.

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE FÉVRIER.

Voir aussi (pages 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 1er—5e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. B. André de Segni, C. v. & p.)
 Le 2—(T. O. Purification. Abs. gén. & ind. pl. v & p.)
 Le 3—(T. O. St. Joseph de Léonisse, C. v. & p.)
 Le 5—(T. O. St. Pierre-Baptiste et ses Comp., MM. v. & p.)
 Le 6—1er vendredi du mois. p. (3)
 Le 8—6e Dim. de St. Joseph. Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Sacré Cœur de Jésus v. & p. (12) Scapulaire du Mont-Carmel. v. & p. (13) Scapulaire bleu. p. (14) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1) Confrérie de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (16) Apostolat de la prière. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v & p. (2)
 Le 11—(T. O. Be Viridiane, V. v. & p.)
 Le 13—(T. O. Be. Angèle de Foligno, Ve v. & p.)
 Le 14—Archiconfrérie (1) Scapulaire bleu p. (14)
 Le 15—7e Dim. de St. Joseph. (3)
 Le 16—(T. O. † Be Philippe de Merci, V. v. & p. (10)
 Le 19—(T. O. St. Conrad de Plaisance. C. v. & p.)
 Le 21—Scapulaire bleu p. (14)
 Le 22—1er Dimanche de St. Joseph. (4)
 Le 23—(T. O. Ste. Marguerite de Cortonne, Pte. v. & p.)
 Le 27—(T. O. † Be. Antoinette de Florence, N. v. & p. (10)
 Le 23—Scapulaire bleu p. (14) T. O. Be. Jeanne de Valois, Reine de France, v. & p.)
 Le 29—2e Dim. de St. Joseph (4)

“ 9 Le Rosaire est le merveilleux instrument de la destruction du péché, “ du recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu.” Les associés doivent le reciter au moins une fois par semaine.

10 Les indulgences du T. O. marquées d'une croix peuvent être gagnées un autre jour.

11 Pour ceux qui les récitent tous les jours. “ Cette prière réunit les “ titres, les éloges et les noms les plus glorieux qu'on puisse donner à la “ Mère de Dieu.”

“ 12 Elle a pour but de rendre amour pour amour au Cœur de Jésus, “ le dédommageant ainsi de la froideur des hommes. Inscribe son nom “ sur le livre de la Confrérie du S. Cœur, c'est l'inscrire sur le *livre de vie*.” Il faut réciter chaque jour un *Pater, Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin suffisent,) avec l'invocation : “ O doux Cœur de Jésus ! faites que je vous aime toujours plus.”

“ 13 Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels.” Paroles de la Ste. Vierge à St. Simon Stock. Pour avoir part à ce privilège, comme pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire, il suffit d'appartenir à la Confrérie, et de porter le Scapulaire avec piété.

14 Ou Scapulaire de l'Immaculée Conception : pour “ honorer ce glorieux privilège de Marie.” On n'est tenu à aucune prière spécialement ; elles sont laissées à la piété de chacun.

“ 15 Cette association est une source nouvelle de bénédictions, même

1880
MARS.

Consacré à
ST. JOSEPH.

SOLEIL { Lev. le 1er à 5h. 45m. Le 15 à 6h. 13m.
Cou. le 1er 5h. à 42 m. Le 15 à 5h. 59m.

LUNE { D. Q. le 3, à 6h. 12m. s. N. L. le 10, à 7h. 52m. s.
P. Q. le 18, à 7h. 41m. s. P. L. le 26, à 8h. 29m. m.

| | | |
|----|--------|---|
| 60 | Lundi | Férie, vl †. (40h. <i>Terrebonne.</i> |
| 2 | Mardi | Férie, vl †. |
| 3 | Mercr | Férie, vl †. (40h. <i>Boucherville.</i> |
| 4 | Jeudi | S. Casimir, c. sd. b†. |
| 5 | Vendr. | Des 5 Plaies, dm. r. (40h. <i>St. Janvier.</i> |
| 6 | Samedi | Férie, vl †. * |
| 7 | DIM | 4e du Carême, sd. 2 cl. vl. (Sol. St. Joseph.) 40h. <i>St.</i> |
| 8 | Lundi | St. Jean de Dieu, c. db. b. [<i>Patrice à Montréal.</i> |
| 9 | Mardi | Ste. Françoise, ve. db. b. (40h. <i>St. Etienne.</i> |
| 10 | Merc. | SS. 40 Martyrs, sd. r†. |
| 11 | Jeudi | S. Thomas d'Aquin, c.d.(7) db. b. (40h. <i>St. Basile.</i> |
| 12 | Vendr. | Du Précieux Sang, dm. r. |
| 13 | Samedi | S. Grégoire, p. d. (hier) db. b. (40h. <i>Couvent d'Hochelaga.</i> |
| 14 | DIM | PASSION, sd. 1 cl. vl. |
| 74 | Lundi | Férie, vl †. (40h. <i>Hinchinbrooke.</i> |
| 16 | Mardi | Férie, vl †. |
| 17 | Mercr. | S. Patrice, e. c. dm. b. (40h. <i>Rivières des Prairies.</i> |
| 18 | Jeudi | S. Gabriel, arc. dm. b. |
| 19 | Vendr. | S. JOSEPH, 1 cl. b. (40h. <i>Couvent du S. Cœur au Sault.</i> |
| 20 | Samedi | N. D. de Pitié, (hier) dm. b. |
| 21 | DIM | RAMEAUX, sd vl. (40h. <i>Collège Joliette.</i> |
| 22 | Lundi | Férie, vl. |
| 23 | Mardi | Férie, vl. (40h. <i>St. Jacques à Montréal.</i> |
| 24 | Mercr. | Férie, vl. |
| 25 | Jeudi | LUNDI SAINT, 1 cl. b. |
| 26 | Vendr. | VENEREDI SAINT, 1 cl. n. (<i>non juridique.</i>) |
| 27 | Samedi | SAMEDI SAINT, 1 cl. b. (40h. <i>Grand Séminaire à Montréal.</i> |
| 28 | DIM | PAQUES, db. 1 cl. b. |
| 29 | Lundi | Oct. 1 cl. b. (<i>non-juridique</i>) 40h. <i>Collège St. Laurent.</i> |
| 30 | Mardi | Oct. 1 cl. b. |
| 31 | Mercr. | Oct. sd. b. (40h. <i>Couvent de Lachine.</i> |

En donnant vos messes pour les âmes du Purgatoire, choisissez celle qui est la plus agréable à Dieu. Dieu d'abord et toujours. En priant pour telle ou telle âme, vous faites une œuvre de charité admirable sans doute, mais vous ne savez pas jusqu'où le Seigneur sera disposé à vous exaucer, tandis que vous êtes toujours certains de lui plaire, en lui laissant le choix dans les secours qu'il donne. D'ailleurs le sacrifice que vous faites de vos propres sentiments, est d'un grand prix aux yeux de Dieu.

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE MARS.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 5—1er vendredi du mois. p. (3) (T. O. St. Jean Joseph de la Croix, C. v. & p.)

Le 6—(T. O. Ste. Colette de Corbie, V. v. & p.)

Le 7—3e Dim. de St. Jos. (4) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. du Mont-Carmel. v. & p. (13) Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) Culte perp. de St. Jos. v. & p. (15) Archiconfrérie (1) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)

Le 9—T. O. † Ste. Françoise Romaine, Ve. v & p (10)

Le 11—T. O. Ste. Catherine de Bologne, V. v. & p.

Le 13—Scap. bleu. p. (14) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

Le 14—4e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. (14)

Le 16—T. O. B. Pierre de Sienne, C. v. & p.

Le 19—Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (23) (T. O. St. Joseph., époux de la Ste. Vierge, Abs. gén. et ind. pl. v. & p.

Le 20—Scap. bleu p. (14) Salve Regina et Sub tuum p. (8) Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1)

Le 21—5e Dim. de St. Joseph. (T. O. Abs. gén.)

Le 22—(T.O. † St. Bien. d'Ancone, Ev. v. & p.) 10. T.O. Abs. gén.

Le 23—(T. O. Abs. gén.)

Le 24—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)

Le 25—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires. p. (18) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (16) Heure Sainte (17) (T. O. Abs. gén.)

Le 26—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposoires, p. (18) (T. O. Abs. gén.)

Le 27—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)

Le 28—6e Dim. de St. Joseph. (4) Stations de Rome. v. & p. (25) Assistance au Prône. (5) Rosaire. v. & p. (9) (19) Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14) (T. O. Abs. gén.)

Le 29—T. O. Be. Pauline Gambara-Costa, Ve. v. & p.)

temporelles pour les familles, car la confiance en sa puissante protection ne fut jamais confondue." Chaque associé choisit un jour dans l'année pour l'honorer plus spécialement.

16 Cette dévotion est intimement liée à celle du Sacré-Cœur, et en réalité " elle en est le fruit naturel." Son but est d'unir tous les cœurs au S.-Cœur de Jésus. Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le registre tenu à cet effet et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentions du S.-Cœur de Jésus.

17 C'est une heure que l'on consacre tous les Jéudis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

18 L'indulgence pl. peut se gagner en communiant soit le Jeudi St. ou à Pâques.

1880

AVRIL.

Conservé à
JÉSUS CRUCIFIÉ.

| | |
|--------|---|
| SOLEIL | { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 5h. 20m. |
| | { Cou. le 1er à 5h. 42m. Le 15 à 4h. 40m. |
| LUNE | { D. Q. le 2, à 1h. 18m. m. N. L. le 9, à 10h. 12m. m. |
| | { P. Q. le 17, à 2h. 20m. s. P. L. le 24, à 5h. 55m. s. |

| | | |
|-----|---------|---|
| 91 | Jeudi | Oct. sd. b. |
| 2 | Vendr. | Oct. sd. b. (40h. <i>Frères des Ecoles Chrétienne à Montréal.</i> |
| 3 | Samedi | Oct. sd. b. |
| 4 | DIM. | 1 Paq. Quasimodo, dm. b. (40h. <i>Académie St. Denis à</i> |
| 5 | Lundi | ANNONCIATION, 2 cl. (25 Mars) b. [Montréal. |
| 6 | Mardi | S. Benoît, AB.(21 Mars) db. b. (40h. <i>Couvent de Longueuil.</i> |
| 7 | Mercre | S. Thuride, E. C. (23 Mars) db. b. |
| 8 | Jeudi | S. François de Paule, c.(2) db. b. (40h. <i>Providence à Mon-</i> |
| 9 | Vendr. | S. Isidore, E. D. (4) db. b. [tréal |
| 10 | Samedi | S. Vincent Ferrier, c. (5) db. b. (40h. <i>Le Carmel.</i> |
| 11 | DIM. • | 2 Paq. STE. FAMILLE, db. 2 cl. b. |
| 12 | Lundi | S. Léon, P. D. (hier) db. b. (40h. <i>Couvent de St. Laurent.</i> |
| 13 | Mardi | S. Herménégilde, M. sd. r † |
| 14 | Mercre. | SS. Tiburce et Comp. s. r † (40h. <i>St. Darie.</i> |
| 105 | Jeudi | Du Saint Sacrement, sd. b †. |
| 16 | Vendr. | Férie, b †. (40h. <i>Stigmates à Montréal.</i> |
| 17 | Samedi | De l'Imaculée Conception, sd. b †. |
| 18 | DIM. | 3 Paq. PATRONAGE DE ST. JOSEPH, db. 2 cl. b. (40h. <i>St.</i> |
| 19 | Lundi | Férie, b †. [Jos. ph à Montréal. |
| 20 | Mardi | Férie b †. (40h. <i>St. Lazare.</i> |
| 21 | Mercre. | S. Anselme, E. D. db. b. |
| 22 | Jeudi | SS. Soter et Caïns, MM. sd. r †. (40h. <i>St. Monique.</i> |
| 23 | Vendr. | S. Georges, M. sd. r †. |
| 24 | Samedi | S. Fidèle de Sigm. M. db. r. (40h. <i>Bon Pasteur à Montréal.</i> |
| 25 | DIM. | 4 Paq. ST. MARC ÉVANG. db. 2 cl. r. |
| 26 | Lundi | SS. Clot et Marcellin, PP. MM. sd. r †. (40h. <i>St. Adèle.</i> |
| 27 | Mardi | Férie, b †. |
| 28 | Mercre. | S. Paul de la Croix, C. db. b. (40h. <i>St. Hubert.</i> |
| 29 | Jeudi | S. Pierre, M. db. r. [tréal- |
| 30 | Vendr. | Ste. Catherine de Sienne, V. db. b. (40h. <i>St. Paul à Mon.</i> |

Léon XIII, recevant le 2 Octobre un prêtre français, l'abbé Sallot, de la Franche-Comté, lui a demandé : Quel chemin prendrez-vous pour rentrer en France?—Le chemin de Lorette, Très St. Père.—Eh ! bien, il faut passer par Assise et s'y arrêter. Là, tout cœur chrétien s'émeut et se fortifie.—Je voudrais bien, mais le temps.—Il ne s'agit point de cela. Etes-vous du Tiers-Ordre?—Non, Saint Père.—Eh ! bien, allez à Assise, et dites au Père gardien du grand Couvent de St. François que le Pape lui ordonne de vous recevoir du Tiers-Ordre.

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS D'AVRIL.
Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 2—1er vendredi du mois. p. (3)
Le 3—(T. O. St. Benoit de St. Phil. dit le nègre, C. v. & p.)
Le 4—7e Dim. de St. Joseph (4) T. O. St. Isidore, E. D. v. & p.
Le 5—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc. et Sub tuum. etc. p. (8) Propagation de la foi (ou octave.) v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpé. de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (1) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Jos. v. & p. (2) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (72) (T. O. Abs. gén. et ind. pl.)
Le 6—T. O. † Be. Jeanne de Signa, V. v. & p. (10)
Le 11—1er Dim. de St. Joseph (4)
Le 14—(O. T. B. Lucchesius de Poggibonzi, C. v. & p.)
Le 16—(T. O. Anniv. de la Profession de St. Frs., v. & p. (21)
Le 18—2e Dim. de St. Joseph. (4) Culte perpé. de St. Joseph. v. & p. (15) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T. O. Patronage de St. Joseph. v. & p.)
Le 24—(T. O. St. Fidèle de Sigmaringue. M. v. & p.)
Le 25—3e Dimanche de St. Joseph. (4)
Le 28—(T. O. St. Paul de la Croix. v. & p.)

19 Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

"20 C'est une œuvre admirable; elle est devenue une des plus douces consolations de l'Eglise dans ces derniers temps." Il faut réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation: "St. François-Xavier, priez pour nous," et payer un sou par semaine.

21 Pour les Tertiaires qui, s'étant confessés et ayant communiqué, renouvellent leur profession.

"22 La Ste. Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui étaient agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elle les a couvertes, et le vrai congréganiste de Marie ne périra jamais."

"23 O très doux Jésus! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur!" Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

"24 Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous; que votre grâce soit avec moi: vous êtes bénie entre toutes les femmes et bénie soit Ste. Anne, votre Mère, de laquelle vous êtes née sans tâche et sans péché. O Vierge Marie, vous avez donné le jour à J. C. le fils du Dieu vivant. Ainsi soit-il." Pour ceux qui l'ont dite au moins dix fois par mois.

"25 C'étaient des pèlerinages et des prières que les chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrégation de Notre-Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du Sacré-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St. François.

26 Pour gagner les nombreuses indulgences du Chem. de la Croix comme par toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus

1880
MAI.

Consacré à
 MARIE.

| | | |
|---|--------|---|
| { | SOLEIL | Lev. le 1er à 4h. 54m. Le 15, à 4h. 35m. Cou. le 1er à 7h. Le 15, à 7h. 17m. |
| | { | LUNE |

| | | |
|-----|--------|---|
| 121 | Samedi | SS. PHILIPPE et JACQUES AP. db. 2 cl. r. |
| 2 | DIM. | 5 Paques S. Athanase, E. D. db. b*. (40h. <i>St. Jean Bte. à</i> |
| 3 | Lundi | Rog. INV. DE LA S. CROIX, db. 2 cl. r. [<i>Montreal.</i> |
| 4 | Mardi | Rog. Ste. Monique, ve. db. b. (40h. <i>St. Pierre à Montreal.</i> |
| 5 | Merc. | Vig. Rog. S. Pie V. P. c. db. b. |
| 6 | Jeudi. | ASCENSION, 1 cl. b. (d'oblig.) (<i>non juridique</i>) (40h. <i>Bour</i> |
| 7 | Vend. | S. Stanislas, E. M. db. r. [<i>de l'Île.</i> |
| 8 | Samedi | App. de S. Michel dm. b. (40h. <i>Ste. Cunégonde à Montréal.</i> |
| 9 | DIM. | Dim. Oct. sd. b. |
| 10 | Lundi | S. Antonin, E. C. db. b. (40h. <i>St. Clet.</i> |
| 11 | Mardi | S. François de Hiéroni, c. db. b. |
| 12 | Merc. | SS. Nérée, etc, MM. sd. r.†. (40h. <i>St. Jean Chrysostome.</i> |
| 13 | Jeudi | Oct. de l'Ascension, db. b. |
| 14 | Vend. | S. Jean dev. la P. L. db. r. (40h. <i>Cong. N.-D. à Montréal.</i> |
| 135 | Samedi | Jeûne Vig. r. |
| 16 | DIM. | PENTECÔTE, db. 1 cl. r. (40h. <i>St. Isidore.</i> |
| 17 | Lundi | Oct. 1 cl. r. |
| 18 | Mardi | Oct. 1 cl. r. (40h. <i>Île Bizard.</i> |
| 19 | Merc. | 4 Tps. Oct. sd. r. |
| 20 | Jeudi | Oct. sd. r. (40h. <i>St. Malachie</i> |
| 21 | Vend. | 4 Tps. Oct. sd. r. |
| 22 | Samedi | 4 Tps. Oct. sd. r. (40h. <i>Bonsecours à Montréal.</i> |
| 23 | DIM. | 1 Pent. STE. TRINITÉ, db. 2 cl. b. |
| 24 | Lundi | N. D. de Bonsecours, dm. b. (non-jurid.) (40h. <i>Contre-</i> |
| 25 | Mardi | S. Grégoire VII. P. C. db. b. [<i>cœur.</i> |
| 26 | Merc. | S. Phil. de Néri, c. db. b. (40h. <i>St. Régis.</i> |
| 27 | Jeudi | FÊTE-DIEU, 1 cl. b. (d'oblig.) (<i>non-juridique.</i>) |
| 28 | Vend. | Oct. sd. b. (40h. <i>St. Constant.</i> |
| 29 | Samedi | Oct. sd. b. |
| 30 | DIM. | 2 Pent. Dim. Oct. sd. b. (40h. <i>St. Julie.</i> |
| 31 | Lundi | Ste. Angèle de Mérici, v. db. b. |

On nous adresse la petite note suivante :

12 Juillet. 1879.

“ Cher M. Acceptez ces \$3 pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance de ce qu'elles ont fait, et font pour moi. En union avec vous.”

Elle était signée de trois initiales qui nous paraissent familières. Il y avait un petit P.S. tout gracieux ; “ j'y ajoute \$1. pour intérêt,” y était-il dit.

Le théâtre ruine imperceptiblement toute délicatesse de conscience. (St. Cyprien.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE MAI.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 1er—Ass. p. les Ames du Purgatoire. v. & p. (72)
 Le 2—4e Dim. de St. Joseph (4)
 Le 3—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu. p. (14)
 Le 6—Scap. bleu. p. (14) Cong. de la Ste. Vierge. v & p. (22)
 Rosaire. v. & p. (9) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets bénits.
 p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
 Stations de Rome. v. & p. (25) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
 Le 7—1er vendredi du mois. p. (3)
 Le 9—5e Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 11—(T. O. B. Benoit d'Urbir. v. & p.)
 Le 13—(T. O. St. Pierre Regalat, C. v. & p.)
 Le 14—(T. O. † B. Gérard de Villa Magna, C. v. & p. (10)
 Le 16—6e Dim. de St. Joseph. (4) Assistance au Prône (5)
 Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Scap. bleu p. (14) Rosaire v. & p.
 (9) (19) Objets bénits p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) (T.
 O. Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)
 Le 17—(T. O. St. Paschal Baylon, C. v. & p.)
 Le 18—(T. O. St. Félix de Cantalice, C. v. & p.)
 Le 20—St. Bernardin de Sienne, C. v. & p.)
 Le 23—7e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu p. (14) Rosaire.
 v. & p (9) (19) Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Objets bénits p. (6)
 (T. O. Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)
 Le 24—Rosaire v. & p. (9) Salve Regina et Sub tuum. p. (8)
 (T. O. B. Crispin de Viterbe, C. v. & p.)
 Le 25—(T. O. Translation du Séraphique St. François v. & p.)
 Le 27—Cordon de St. Joseph. v. & p (2) Heure sainte (17)
 Rosaire v. & p. (9) (19) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Objets
 bénits. p. (6) (T. O. Abs. gén. et ind. pl. v. & p.)
 Le 28—T. O. St. Ferdinand. Roi de Castille, C. v. & p.)
 Le 29—(T. O. Be. Humiliane de Florence, Ve. v. & p.)
 Le 30—1er Dim. de St. Joseph (4) (T. O. † St. Jean de Prado.
 M. v. & p.) (10)
 Le 31—T. O. Ste. Angèle de Merici, V. v. & p.)

se lever à chaque Station, et aller de l'une à l'autre pour imiter le pèleri-
 nage de la Terre Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N. S.
 J. C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à
 genoux à la même place, ou font quelques prières sans penser à la Passion
 de J.-C. ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les Stations et faire
 au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'in-
 firmité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelque
 mouvement à chaque Station. **Nota Bene.**—Le Chemin de la Croix
 peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation
 de N. S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre, et méditant
 sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer,
 lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans
 les allées.

1880
JUIN.

Consacré au
SACRÉ-CŒUR.

| | | |
|---|--------|--|
| { | SOLEIL | { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15, à 4h. 16m. Cou. le 1er à 7h. 34m. Le 15, à 7h. 44m. |
| | LUNE | { N. L. le 7, à 5h. 0m. s. P. Q. le 15, à 4h 57m. s. P. L. le 22, à 8h. 51m. m. D. Q. le 29, à 5h. 3m. m. |

| | | |
|-----|-----------|---|
| 152 | Mardi | N.-D. de Grâce, dm. b. (40h. <i>St. Urbain</i> .) |
| | 2 Merc. | Oct. sd. b. |
| | 3 Jeudi | Oct. Fête-Dieu, dm. b. (40h. <i>St. Cuthbert</i> .) |
| | 4 Vend. | S. Cœur de Jésus, dm. b. |
| | 5 Samedi | S. Boniface, E. M. db. r. (40h. <i>St. Paul l'Ermite</i> .) |
| | 6 DIM. | 3 P. S. Norbert, E. C. db. b. |
| | 7 Lundi | S. Isidore le Lab. c. (15 mai.) db. b. 40h. <i>St. Norbert.</i>) |
| | 8 Mardi | S. Jean Nép. M. (17 mai.) db. r. |
| | 9 Merc. | S. Venant, M. (18 mai) db. r (40h. <i>Mascouche</i> .) |
| | 10 Jeudi | Ste. Marguerite, v. sd. b†. |
| | 11 Vend. | S. Barnabé. AP dm. r. (40h. <i>L'Acadie</i> .) |
| | 12 Samedi | S. Jean de S. Facond, c. db. b. |
| | 13 DIM. | 4 P. S. Antoine de Pad., c. db. b. (40h. <i>St. Roch</i> .) |
| | 14 Lundi | S. Basile, E. D. db. b. |
| 166 | Mardi | S. Pierre Cél., P. C. (19 mai.) db. b. (40h. <i>Longueuil</i> .) |
| | 16 Merc. | S. Frs. Régis, c., (S. J.) (U.) db. b. |
| | 17 Jeudi | S. Paschal, c. (20 mai) db. b. (40h. <i>Lavaltrie</i> .) |
| | 18 Vend. | S. Ubalde, E. C. (16 mai) sd. b†. |
| | 19 Samedi | Ste. Julienne, v. db. b. (40h. <i>Ste. Anne à Montréal</i> .) |
| | 20 DIM. | 5 P. du Dim, sd. vr*. |
| | 21 Lundi | S. Louis de Gonz, c. (S. J.) (U.) db. b. (40h. <i>St. Louis de</i> |
| | 22 Mardi | S. Bernardin, c. (30 mai) sd. b†. [Gonzague. |
| | 23 Merc. | Vig. Ste. Marie M. de P. v. (27 mai) sd. b†. (40h. <i>St. Jac-</i> |
| | 24 Jeudi | S. JEAN-BAPTISTE, c. cl. b. [ques le Mineur. |
| | 25 Vend | S. Guillaume. AB. db. b. (40h. <i>Ste. Julienne</i> .) |
| | 26 Samedi | SS. Jean et Paul, MM. db. r. |
| | 27 DIM. | 6 P. du Dim. 1cl. (Sol. S. J. Bte.) (40h. <i>N.-D. de Grâce</i> .) |
| | 28 Lundi | Jeûne, Vigile. S. Léon II, P. C. sd. b†. |
| | 29 Mardi | SS. PIERRE ET PAUL, 1 cl. r. (<i>non-juridique</i>) (40h. <i>Ste-</i> |
| | 30 Merc. | Com. de S. Paul., dm. r.]Elisabeth. |

Il faut se faire speculateur, ou comme disait l'illustre Père Faber, " il faut battre monnaie," en faisant toutes les bonnes œuvres en notre pouvoir. "Nous amasserons par là un trésor que que les voleurs ne pourront nous enlever, ni la rouille dévorer."

Il est bon de joindre la prière au jeûne et à l'aumône, parce que l'aumône délivre l'homme de la mort, lui fait trouver miséricorde devant Dieu, et lui mérite la vie éternelle. (Tobie.)

Le désir d'avoir est aussi criminel que l'attachement à ce que l'on a. Il est encore plus difficile de se servir des richesses que de les acquérir. (Butler.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE JUIN.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 2—T. O. Be. Baptiste Varani de Camerino. Ve. v. & p.)
 Le 4—1er vendredi du mois. p. (3) Conf. du S.-Cœur. p. (12)
 Apostolat. p. (16) (T. O. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)
 Le 6—2e Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 13—3e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Antoine de Pa-
 doue, C. v & p.)
 Le 19—(T. O. Be. Micheline de Pesaro, Ve. v. & p.)
 Le 20—4e Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 21—50e Ann. de Pie IX comme Tertiaire. Abs. gén. et
 bénédiction papale.
 Le 27—5e Dim. de St. Joseph (4) Archiconfrérie. (1) Objets
 bénits. p. (6) Scap. bleu. p. (14) (T. O. † C. Bienvenu de Gubbio,
 C. v. & p. (10)
 Le 29—Assistance au Prône. (5) Conf. du Sacré-Cœur. v. &
 p. (12) Scap. bleu. p. (14) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p.
 (16) (T. O. St. Pierre et St. Paul. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.

27 Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. Il faut de plus avoir communie ce jour-là.

28 En l'honneur de la Ste. Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend " toutes les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portioncule à Assise, l'Eglise de St. Jacques de Compostelle, et de la Terre-Sainte de Jérusalem." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui portent le Scapulaire bleu.

29 " O ! bon et très-doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vral repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus ! *ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié ; le crucifix de l'autel, par exemple.

30 Ce sont nos œuvres satisfaites que nous cédon aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle Acte héroïque de charité envers les Ames du Purgatoire, ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

31 Tous les mercredis de l'année. Voir le No. 13.

32 Le premier dimanche de chaque mois, Voir le No. 14.

33 Tous les vendredis, ou dimanches, si légitimement empêchés le vendredi. Il faut de plus méditer pendant quelques temps sur la Passion de N. S. Il s'appelle aussi Scapulaire de la Passion. Aucune prière n'est exigée : il suffit de le porter. N. S. a promis une grande " augmentation de foi, d'espérance et de charité tous les vendredis à ceux qui porteraient ces précieuses livrées de sa Passion."

34 Tous les lundis, en entendant la messe pour les Ames du Purgatoire. La communion n'est pas nécessaire. Voir le No. 30

35 Le jour de l'Assemblée. Voir le No. 22

1880
JUILLET.

Consacré au
PRÉCIEUX-SANG.

| | |
|--------|--|
| SOLEIL | { Lev. le 1er à 4h. 20m. Le 15, à 4h. 30m. |
| | { Cou. le 1er à 7h. 46m. Le 15, à 7h. 41m. |
| LUNE | { N.L. le 7, à 8h. 27m. m. P.Q. le 15, à 1h. 21m. m. |
| | { P.L. le 21, à 4h. 7m. s. D.Q. le 28, à 6h. 46m. s. |

| | | |
|-----|--------|---|
| 182 | Jeudi | Oct. St. Jean-Bte. db. r. (40h. <i>Sault au Récollet</i> . |
| 2 | Vend. | VISITATION, 2 cl. b. |
| 3 | Samedi | Oct. sd. r†. (40h. <i>Ile Dupas</i> . |
| 4 | DIM. | 7 P. PRÉCIEUX SANG, 2 cl. r. |
| 5 | Lundi | S. Michel des Saints, c., db. b. (40h. <i>St. Martin</i> . |
| 6 | Mardi | Oct. SS. Pierre et Paul, db. r. |
| 7 | Merc. | Férie, vr†. (40h. <i>St. Anicet</i> . |
| 8 | Jeudi | Ste. Elizabeth, ve. sd. b†. |
| 9 | Vend. | SS. Zénon, etc., MM. db. r. (40h. <i>St. Esprit</i> . |
| 10 | Samedi | SS. 7 Frères, MM. sd. r†. |
| 11 | DIM. | 8 P. du Dim. sd. vr*. (40h. <i>St. Rémi</i> . |
| 12 | Lundi | S. Jean Gualbert, AB. db. b. |
| 13 | Mardi | S. Anaclel, P. M. sd. r. (40h. <i>Chateauguay</i> . |
| 14 | Merc. | S. Bonaventure, E. D. db. b. |
| 196 | Jeudi | S. Henri, c. sd. b†. (40h. <i>St. Barthélemi</i> . |
| 16 | Vend. | N. D. du Mont Carmel, dm. b. |
| 17 | Samedi | S. Alexis, c. sd. b†. (40h. <i>St. Alexis</i> . |
| 18 | DIM. | 9 P. S. Camille de Lellis, c. db. b. |
| 19 | Lundi | S. Vincent et de Paul, c. db. b. (40h. <i>St. Valentin</i> . |
| 20 | Mardi | S. Jérôme Emilien, c. db. b. |
| 21 | Merc. | Ste Praxède, v. simpl. b†. (40h. <i>Rigaud</i> . |
| 22 | Jeudi | Ste. Marie Magdeleine, db. b. |
| 23 | Vend. | S. Apollinaire, E. M. db. r. (40h. <i>N.-D. de Pitié, Montréal</i> . |
| 24 | Samedi | Vigile de St. Jacques, vl†. |
| 25 | DIM. | 10 P. ST. JACQUES, AP. 1 cl. r. (40h. <i>St. Calixte</i> . |
| 26 | Lundi | STE. ANNE, VE. Pat. de la Prov. de Q. 1. cl. b. |
| 27 | Mardi | Oct. sd. r†. (40h. <i>Varenes</i> . |
| 28 | Merc. | SS. Nazaire, etc., MM. sd. r†. |
| 29 | Jeudi | Ste. Marthe, v. sd. b†. (40h. <i>Ste. Marthe</i> . |
| 30 | Vend. | Oct. sd. r†. [à Montréal. |
| 31 | Samedi | <i>St. Ignace de Loyola</i> , (S. J.) (U.) c. db. b. (40h. <i>St. Gabriel</i> |

Il faut se faire spéculateur, à la façon du grand St. Ignace, qui ne se contentait pas de travailler pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu ; ou bien encore, comme St. François-Xavier, qui, après tous les travaux et les souffrances que Dieu lui promettait dans les Indes, s'écriait : encore plus, Seigneur, encore plus.

Les âmes des défunts sont soulagées par les sacrifices et les aumônes des vivants, parcequ'ils ont mérité en cette vie que ces choses leur fussent utiles en l'autre. (St. Augustin.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE JUILLET.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 2—1er Vendredi du mois. p. (3) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Scap. Mont-Carmel, v. & p. (13) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire, v. & p. (9) (T. O. Visitation de la Très-Sainte Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 4—6e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 7—(T. O. B. Laurent de Brindes, C. v. & p.)

Le 8—(T. O. Ste. Elizabeth, Reine de Portugal, Ve. v. & p.)

Le 9—(T. O. Ste. Véronique Giuliani, V. v. & p.)

Le 11—7e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Nicolas et comp. MM. v. & p)

Le 14—(T. O. St. Bonaventure, Ev. et D. v. & p.)

Le 15—(T. O. † Be. Angéline de Marsciano, Ve. v. & p. (10)

Le 16—Scap. Mont-Carmel ou Oct. p. (13) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) (T. O. Canonisation de St. François, v. & p.)

Le 18—1er Dim. de St. Joseph. (4)

Le 20—O ! très-doux Jésus, etc., ou dans l'Oct. v. & p. (23)

Le 22—Archiconfrérie. (1)

Le 24—(T. O. St. François Solano, C. v. & p.)

Le 25—2e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 26—Je vous salue, etc. v. & p. (24) Scap. M-Carmel. v. & p. (13)

Le 27—(T. O. † Ste. Cunégonde, Portugal, V. v. & p.) (10)

36 " Saint, Saint, Saint, le Seigneur, Dieu des armées : la terre est remplie
" de votre gloire : Gloire au Père, Gloire au Fils, Gloire au St. Esprit."
Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

37 Pour remercier la Ste. Trinité des grâces accordées à Marie, spécialement dans sa glorieuse Assomption. A ceux qui les réciteront tous les jours du mois, le matin, le midi et le soir.

38 Pour obtenir une bonne mort. 1. " Nous offrons à la Très-Ste. Trinité
" les mérites de J.-C. en actions de grâces du très précieux sang que Jésus
" a répandu pour nous dans le jardin ; et par ses mérites, nous supplions la
" divine Majesté de nous pardonner nos péchés." *Pater, Ave, Gloria.*
" 2. Nous offrons à la Très Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de
" grâces de la très précieuse mort qu'il a endurée pour nous sur la croix :
" et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de nous remettre les
" peines dues à nos péchés." *Pater, Ave, Gloria.* 3. " Nous offrons à la Très-
" Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces de la charité ineffa-
" ble avec laquelle il est descendu des Cieux en terre, pour s'y revêtir de
" notre humanité, pour souffrir et mourir pour nous en croix ; et par ses
" mérites, nous supplions la Divine Majesté de conduire nos âmes à la
" gloire céleste après notre mort." *Pater, Ave, Gloria.* Pour ceux qui les
" feront chaque jour du mois.

" 39 Dieu soit béni. Béni soit son Saint nom. Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Béni soit le nom de Jésus. Béni soit Jésus au très St. Sacrement de l'autel. Bénie soit l'incomparable Mère de Dieu, la T. Ste. Vierge Marie. Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception. Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère. Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses Saints." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois en réparation des blasphèmes.

40 Pour ceux qui réciteront l'un ou l'autre tous les jours du mois.

1880
AOUT.

Consacré au
CŒUR IMM. DE MARIE.

| | | |
|--------|---|---|
| SOLEIL | { | Lev. le 1er à 4h. 48m. Le 15, à 5h. 5m. |
| | | Cou. le 1er à 7h. 24m. De 15, à 7h. 3m. |
| LUNE | { | N.L. le 5, à 10h. 54m. s. P.Q. le 13, à 6h. 48m m |
| | | P.L. le 20, à 0h. 24m. m. D.Q. le 27, à 11h. 20m. s |

| | |
|-----------|--|
| 113 DIM. | 11 P. Oct. S. Jacques, db. r. (Sol. Ste. Anne.) |
| 2 Lundi | Oct. Ste. Anne, db. b. (40h. <i>St. Côme.</i>) |
| 3 Mardi | Invention de Ste. Etienne, sd. r†. |
| 4 Merc. | S. Dominique, c. db. b. (40h. <i>St. André.</i>) |
| 5 Jeudi | N. D. des Neiges, dm. b. |
| 6 Vend. | Transfigur. de N.-S. dm. b. (40h. <i>St. Théodore.</i>) |
| 7 Samedi | S. Cajetan, c. db. S. |
| 8 DIM. | 12 P. du Dim. sd. vr*. (40h. <i>Hemmingford.</i>) |
| 9 Lundi | Vig. S. Pierre aux Liens, dm. b. |
| 10 Mardi | S. LAURENT, M. 2. cl. r. (40h. <i>St. Laurent.</i>) |
| 11 Merc. | Ste. Philomène, v. m. db. r. |
| 12 Jeudi | Ste. Claire, v. db. b. (40h. <i>Ste. Philomène.</i>) |
| 13 Vend. | S. Alphonse de Liguori, c. d. db. b. |
| 14 Samedi | <i>Jeûne</i> Vig. de l'Assomp. vl†. (40h. <i>Ste. Brigide à Montréal</i>) |
| 227 DIM. | 13 P. ASSOMPTION, db. 1 cl. b. |
| 16 Lundi | S. Roch, c. db. b. (40h. <i>Noviciat Ste. Croix.</i>) |
| 17 Mardi | Oct. St. Laurent, db. r. |
| 18 Merc. | S. Hyacinthe, c. db. b. (40h. <i>Noviciat des PP. Oblats.</i>) |
| 19 Jeudi | Oct. sd. b†. |
| 20 Vend. | S. Bernard, c. d. db. b. (40h. <i>Noviciat des PP. Jésuites.</i>) |
| 21 Samedi | Ste. Jeanne de Chantal, ve. db. b. |
| 22 DIM. | 14 P. S. Joachim, c. dm. b. (40h. <i>Frères de la Charité.</i>) |
| 23 Lundi | S. Philippe Beniti, c. db. b. |
| 24 Mardi | S. BARTHÉLEMI, AP. 2 cl. r. (40h. <i>Asile de St. Jean de Dieu.</i>) |
| 25 Merc. | S. Louis, c. sd. b†. |
| 26 Jeudi | SS. Cyriac, etc. MM. (8 Août) sd. r†. (40h. <i>St. Philippe.</i>) |
| 27 Vend. | S. Joseph de Calasante, c. db. b. |
| 28 Samedi | S. Augustin, E. D. db. b. (40h. <i>Ste. Béatrice</i>) |
| 29 DIM. | 15 P. S. Cœur de Marie, dm. b. |
| 30 Lundi | Ste. Rose de Lima, v. db. b. (40h. <i>Sherrington.</i>) |
| 31 Mardi | S. Raymond Nonnat, c. db. b. |

Oui, il faut se faire spéculateur. Ste. Thérèse a dit que pour acquérir un degré de gloire de plus dans le ciel, ce ne serait pas trop de souffrir un million d'années ; et Ste. Catherine de Gènes assure de son côté que la moindre vue que l'on peut avoir de Dieu, surpasse infiniment toute peine et toute joie que l'homme peut concevoir en ce monde.

Toute souffrance nous révèle quelque chose de Dieu. St. André, mourant sur la croix, s'écriait : Recevez-moi, Seigneur, entre vos mains, tout plein des connaissances de vos grandeurs que ce supplice m'a données."

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS D'AOUT.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 1er—3e Dim. de St. Joseph (4)

Le 2—Scap. bleu. p. (14) (T. O. Dedicace de N.-D. des Anges ou de la Portioncule. Abs. gén. et Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape. (71)

Le 4—(T. O. Solennité de St. Dominique, Patriarche de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ind. des Stations de Rome, v.&p.

Le 5—Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Le 7—1er vendredi du mois. p. (3)

Le 8—4e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 12—(T.O. Ste. Claire d'Assise, V. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 13—(T. O. † B. Pierre de Mogliano, C. v. & p.) (10)

Le 14—(T. O. † B. Sanctès de Montefeltro, C. v. & p.) (10)

Le 15—5e Dim. de St. Joseph. (4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p.) (11) Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Propagation de la Foi ou Oct. v. ég. par. v. & p. (20) Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Congrég. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (22) T. O. Assomption de la Très-Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 16—T. O. St. Roch de Montpellier, C. v. & p.

Le 17—T. O. Be. Claire de Montefalco, Ve. v. & p.

Le 19—(T. O. St. Louis, Ev. et C. v & p.)

Le 22—6e Dim. de St. (4)

Le 25—Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

(T.O. St. Louis, roi de France. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 28—Scap. bleu. p. (14)

Le 29—7e Dim. de St. Joseph. (4)

41 "Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang de Jésus, enivrez-moi. Eau du Côté de Jésus, purifiez-moi. Passion de Jésus, fortifiez-moi. O Bon Jésus, exaucez-moi. Cachez-moi dans vos plaies. Ne permettez pas que je me sépare de vous. Défendez-moi contre le malin-Esprit. Appelez-moi à l'heure de ma mort. Et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse avec vos Elus dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

"42 Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin Sacrement." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

"43 Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser." Cette offrande doit se faire en présence d'une image du Sacré-Cœur de Jésus. Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

44 Pour honorer le grand Mystère de l'Incarnation. A ceux qui la récitent à genoux et au son de la cloche, chaque jour du mois, soit le matin, le midi ou le soir; debout le samedi soir et tout le Dimanche. En temps pascal, le *Regina calii* remplace l'*Angelus* pour ceux qui le savent.

1880
SEPTEMBRE.

Consacré à
N. D. DES SEPT DOULEURS

| | |
|--------|--|
| SOLEIL | { Lev. le 1er à 5h. 26m. Le 15 à 5h. 43m. |
| | { Cou. le 1er à 6h. 34m. Le 15 à 6h. 7m. |
| LUNE | { N.L. le 4, à 11h. 57m.m.P'.Q. le 11, à 1h. 30m s. |
| | { P.L. le 18, à 10h. 34m.m. D.Q. le 26, à 6h. 14m.m. |

| | | |
|-----|--------|---|
| 244 | Merc. | Décoll. de S. J. Ble. (20 août) dm. r. (40 <i>St. Zotique.</i> |
| 2 | Jeudi | S. Etienne, c. sd. b. |
| 3 | Vend. | Férie, vr†. (40h. <i>Lacolle.</i> |
| 4 | Samedi | De l'Imm. Conception, sd. b†. |
| 5 | DIM. | 16 P. Du Dim. sd. vr. (40h. <i>St. Vincent à Montréal.</i> |
| 6 | Lundi | S. Laurent Just., e. c. (hier) sd. b†. |
| 7 | Mardi | Férie, vr†. (40h. <i>Ste. Cécile.</i> |
| 8 | Merc. | NATIVITÉ B. V. M. 2 cl. b. |
| 9 | Jeudi | B. Pierre Claver, c. db. b. (40h. <i>Laprairie.</i> |
| 10 | Vend. | S. Nicolas Tolentin, c. db. b. |
| 11 | Samedi | Oct. sd. b†. (40h. <i>Hochelaga.</i> |
| 12 | DIM. | 17 P. S. Nom de Marie, dm. b. (Sol. Nativité.) |
| 13 | Lundi | Oct. sd. b†. (40h. <i>Ste. Anne des Plaines.</i> |
| 14 | Mardi | Exaltation Ste. Croix, dm. r. |
| 258 | Merc. | 4 Tps. Oct. Nativité, db. b. (40h. <i>St. Cyprien.</i> |
| 16 | Jeudi | SS. Corn. et Cyprien, mm. sd. r†. |
| 17 | Vend. | 4 Tps. Stigm. de S. Frs. db. b. (40h. <i>Ile Perrot.</i> |
| 18 | Samedi | 4 Tps. S. Joseph de Cupertino, c. db. b. |
| 19 | DIM. | 18 P. N. D. de Sept Douleurs, dm. b. (40h. <i>St. Augustin.</i> |
| 20 | Lundi | Vig. SS. Eustache, etc. m. m. db. r. |
| 21 | Mardi | S. MATHIEU, AP. 2 cl. r. (40h. <i>Verchères.</i> |
| 22 | Merc. | S. Thomas de V. e. c. db. b. |
| 23 | Jeudi | S. Lin, p. m. sd. r†. (40h. <i>St. Jean de Matha.</i> |
| 24 | Vend. | N. Dame de la Merci, dm. b. |
| 25 | Samedi | SS. Janvier, etc. m.m. (19) db. r. (40h. <i>L'Assomption.</i> |
| 26 | DIM. | 19 P. Du Dim., sd. vr. |
| 27 | Lundi | SS. Côme et Damien, mm. sd. r†. (40h. <i>St. Thomas.</i> |
| 28 | Mardi | S. Vincelas, m. sd. r†. |
| 29 | Merc. | S. MICHEL, ARCH. 2 cl. b. (40h. <i>St. Eustache.</i> |
| 30 | Jeudi | S. Jérôme, c. d. db. b. |

Un marchand de la campagne écrivait à un libraire de cette ville, au commencement de l'année: "Si vous avez une petite étrenne du jour de l'an à me faire, faites-la-moi, je vous prie, en Almanachs des âmes du Purgatoire; je les distribuerai aux familles pieuses de ma paroisse." Voilà, certes, de la foi et du désintéressement.

La rudesse dans les paroles et même dans la voix, n'est jamais permise, pas même pour ramener à l'ordre ceux qui s'en étaient éloignés. (St. Basile.)

Les afflictions sont comme des pierres précieuses dont on se bâtit un trône. Il faut les cimenter avec de l'or pur qui est la grâce. (Ste. Gertrude.)

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 1er—T.O. Be. Isabelle de Fr., Sr. de St. Louis, Ve. v. & p.
 Le 3—1er vendredi du mois. p. (3) T. O. † BB. Jean et Pierre, MM. v. & p. [10.]
 Le 4—[T. O. Ste. Rose de Viterbe, V. v. & p.]
 Le 5—1er Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 8—(T. O. Nativité de la Ste. Vierge. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. † Be. Séraphine Sforza, Ve. v. & p. (10)
 Le 11—(T. O. B. Bernard d'Offide, C. v. & p.)
 Le 12—2e Dim. de St. Joseph. (4) Scap. bleu. p. (14) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Apostolat. v. & p. (16) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Rosaire. v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Jos. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6)
 Le 17—T.O. Fête des Stigmates de St. François. v. & p.)
 Le 18—T. O. St. Joseph de Copertino, C. v. & p.)
 Le 19—3e Dim. de St. Joseph (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)
 Le 24—Salve Regina et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)
 Le 25—T. O. St. Pacifique du St. Séverin, C. v & p.)
 Le 26—4e Dim. de St. Joseph (4) (T. O. Be. Lucie de Calatagirone, Ve. v. & p.)
 Le 29—Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. (14)

45 Deux Dimanches par mois à son choix pour ceux qui la récitent comme au No. 3.

"46 Doux cœur de Marie, soyez mon salut." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

"47 Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, qu'il ne fut jamais où qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O mère du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer." Pour ceux qui la récitent tout les jours du mois.

"48 Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la charité divine, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

49 On récite à genoux, (à moins d'infirmités,) pour les agonisants; les trois *Pater* en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre-Seigneur, et les trois *Ave* en mémoire des douleurs de Marie au pied de la croix, pendant l'agonie de son Divin Fils. Pour ceux qui les disent tous les jours du mois. Dévotion aimable et bien efficace qui, tout en compatissant aux souffrances de Jésus et aux douleurs de Marie, nous rappelle chaque jour combien les choses du monde sont petites à ce moment suprême.

"50 Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les jours de notre vie, car il n'est personne qui combatte pour nous, sinon vous, qui êtes notre Dieu."
 "Que la paix règne sur toi, ô Jérusalem! Et l'abondance dans tes tours."
 "Prions. O! Dieu, de qui procèdent les justes désirs, les sages conseils,

1880
OCTOBRE.

Consacré aux
SAINTS ANGES.

| | | |
|--------|---|---|
| SOLEIL | { | Lev. le 1er à 6h. 3m. Le 15 à 6h. 21m. |
| | | Cou. le 1er à 5h. 37m. Le 15 à 5h. 9m. |
| LUNE | { | N. L. le 3, à 11h. 49m. s. P. Q. le 10, à 7h. 40m. |
| | | P. L. le 17 à 11h. 32m. s. D. Q. le 26, à 2h. 6m.m. |

| | |
|-----------|---|
| 274 Vend. | S. Remi, E. c. db. b. (40h. <i>St. Jacques de l'Achigan</i> .) |
| 2 Samedi | SS. Anges Gardiens, db. b. |
| 3 DIM. | 20 P. S. Rosaire, dm. b. (Sol. S. Mich.) (40h. <i>Chambly</i> .) |
| 4 Lundi | S. François d'Assise, c. db. b. |
| 5 Mardi | S. Placide, m. simpl. r†. (40h. <i>St. Jérôme</i> .) |
| 6 Merc. | S. Bruno, c. db. b. |
| 7 Jeudi | Du S. Sacrement, sd. b†. (40h. <i>St. Lin</i> .) |
| 8 Vend. | Ste. Brigitte, v. db. b. |
| 9 Samedi | SS. Denis, etc. MM. sd. r†. (40h. <i>Hotel-Dieu</i> .) |
| 10 DIM. | 21 P. Maternité B. V. M. dm. b. |
| 11 Lundi | S. FRANÇOIS DE BORGIA, c. sd. b†. (s. J) (V.) 40h. <i>Longue-</i> |
| 12 Mardi | Férie, vr†. [Pointe. |
| 13 Merc. | S. Edouard, c. sd. b†. (40h. <i>Vaudreuil</i> .) |
| 14 Jeudi | S. Calixte, P. M. db. r. |
| 288 Vend. | Ste. Thérèse, v. db. b. (40h. <i>Bienheureux Alphonse</i> .) |
| 16 Samedi | De l'Imm. Conception, sd. b†. |
| 17 DIM. | 22 P. Pureté B. V. M. dm. b† (40h. <i>Ste. Thérèse</i> .) |
| 18 Lundi | S. LUC. EVANG. 2 cl. r. |
| 19 Mardi | S. Pierre d'Alcantara, c. db. b. (40h. <i>Ste Agathe</i> .) |
| 20 Merc. | S. Jean de Canti, c. db. b. |
| 21 Jeudi | SS. Ursule, etc. VE. MM. db. r. (40h. <i>St. Michel</i> .) |
| 22 Vend. | Ste. Hedwige, v. (17) sd. b†. |
| 23 Samedi | S. Rédempteur, dm. b. (40h. <i>St. Bruno</i> .) |
| 24 DIM. | 23 P. Patronage B. V. M. dm. b. |
| 25 Lundi | S. Raphael, ARCH. dm. b. (40h. <i>Ste Geneviève</i> .) |
| 26 Mardi | SS. Chrysanthe et D. MM. sd. r†. |
| 27 Merc. | Vig. vl†. (40h. <i>St. Joseph du Lac</i> .) |
| 28 Jeudi | SS. SIMON ET JUDE, AP. 2 cl. r. |
| 29 Vend. | Férie, vr†. (40h. <i>Pointe-Claire</i> .) |
| 30 Samedi | Jeûne Vig. Toussaint, vl†. |
| 31 DIM. | 24 P. du Dim. sd. vr*. (40h. <i>Villa-Maria</i> .) |

Un zéléateur nous communique la lettre suivante : Déc. 1878. Un almanach des âmes du Purgatoire m'a été donné par une personne de ma famille à mon dernier voyage à Montréal. L'ayant tout lu avec beaucoup d'avidité et de plaisir dans ma famille, je m'adresse à vous pour m'agréger comme associé, afin d'obtenir les grâces dont j'ai besoin. Vous trouverez ci-inclus lasomme de trois piastres pour douze messes à commencer au 1er Novembre dernier. Je vous serai aussi obligé de m'envoyer par le retour de la malle vingt almanachs des âmes du Purgatoire.

J'espère que je continuerai le reste de mes jours comme associé, et que Dieu me fournira les moyens de payer tous les ans la contribution de douze Messes pour les saintes âmes.

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS D'OCTOBRE.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 1er—1er vendredi du mois. p. (8) (T. O. † Be. Louise de Savoie, Ve. v. & p.) (10)

Le 2—Scapulaire bleu. p. (14)

Le 3—5e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Subtuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Le 4—(T. O. Solennité de St. Frs. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 5—(T. O. Commémoration des Frères et des Sœurs défunts des Tiers-Ordres. v. & p.)

Le 6—(T. T. O. Ste. Marie Françoise des cinq plaies, Ve. v. p.)

Le 8—(T. O. † Ste. Brigitte, Reine de Suède. Ve. v. & p. (10)

Le 10—6e Dim. de St. Joseph (4) Salve Regina, etc., et Subtuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Le 12—(T. O. St. Séraphin de Montegrano. v. & p.)

Le 12—(T. O. St. Daniel et comp. MM. v. & p.)

Le 15—Scap. Mont-Carmel, v & p. (13) Scap. bleu. p. (14)

Le 17—7e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Subtuum, etc. p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Le 19—(T. O. St. Pierre d'Alcantara, C. v. & p.)

Le 20—T. O. St. Elzéar, Comte d'Arian, C. v. & p.)

Le 23—(T. O. St. Jean de Capistran, C. v. & p.)

Le 24—1er Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., Subtuum. p. (8) Rosaire v. & p. (9)

Le 26—(T. O. P. Bonaventure de Potenza, C. v. & p.)

Le 27—(T. O. St. Ives de Bretagne, C. v. & p.)

Le 30—(T. O. B. Ange d'Acri, C. v. & p.)

Le 31—2e Dim. de St. Joseph. (4)

et les œuvres saintes, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs, étant soumis à vos commandements et délivrés de la crainte de nos ennemis, nous ayons par votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours.

" 51 Ils (les 24 vieillards) avaient des corpes d'or pleines de parfums qui sont les oraisons des saints," *St. Jean*. "Aussi qu'y a-t-il de plus excellent que l'oraison," *St. Augustin*. "Et j'ose promettre le Ciel à ceux qui feront, chaque jour, un quart d'heure d'oraison," *Ste. Thérèse*. Pour ceux qui, chaque jour, feront au moins un quart d'heure de méditation ou oraison mentale.

52 Pour ceux qui les auront récités tous les jours du mois.

53. "O très-miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre saint Cœur et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit-il. Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants." En honorant le cœur agonisant de Jésus, on prie pour ceux qui sont alors en agonie, et qui mourront dans cette journée. Pour ceux qui la récitent pendant tout le mois trois fois par jour, à des moments différents.

54 Deux jours de chaque mois, au choix des associés. Voir le No. 20.

55 Le troisième dimanche de chaque mois, en assistant à la procession.

1880
NOVEMBRE

Consacré aux
ÂMES DU PURGATOIRE

| | |
|--------|--|
| SOLEIL | { Lev. le 1er à 6h. 44m. Le 15 à 7h. 5m. |
| | { Cou. le 1er à 4h. 44m. Le 15 à 4h. 25m. |
| LUNE | { N. L. le 2, à 11h. 6h. m. P. Q. le 9, à 3h. 25m. m. |
| | { P. L. le 16 à 3h. 45m. s. D. Q. le 24, à 9h. 1m. s.. |

| | | |
|-----|-----------|---|
| 305 | Lundi | TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.) b. (<i>non-juridique.</i>) |
| | 2 Mardi | TRÉPASSÉS, db. n. (40h. <i>Mont Ste. Marie.</i>) |
| | 3 Merc. | Oct. sd. b ⁺ . |
| | 4 Jeudi | S. Charles, e. c. db. b. (40h. <i>St. Antoine Abbé.</i>) |
| | 5 Vend. | Oct. sd. b ⁺ . |
| | 6 Samedi | Oct. sd. b ⁺ . (40h. <i>Lachenaie.</i>) |
| | 7 DIM. | 25 P. Du Dim. sd. b ⁺ |
| | 8 Lundi | Oct. Touss. db. b. (40h. <i>Joliette.</i>) |
| | 9 Mardi | Déd. Basil de Latran, db. b. |
| | 10 Merc. | S. André Avellin, c. db. b. (40h. <i>St. Vincent de Paul.</i>) |
| | 11 Jeudi | S. Martin, e. c. db. b. |
| | 12 Vend. | S. Martin, p. m. sd. r ⁺ . (40h. <i>St. Placide.</i>) |
| | 13 Samedi | S. Stanislas, c. db. b. |
| | 14 DIM. | 26 P. Du Dim. sd. vr [*] . (40h. <i>St. Stanislas.</i>) |
| 319 | Lundi | Ste. Gertrude, v. db. b. |
| | 16 Merc. | S. Didace, c. (14) sd. b ⁺ . (40h. <i>St. Martin.</i>) |
| | 17 Merc. | S. Grégoire Thaumaturge, e. c. sd. b ⁺ . |
| | 18 Jeudi | Dédic. Basil, SS. Pierre et P. db. b. (40h. <i>He Jésus.</i>) |
| | 19 Vend. | Ste. Elizabeth, ve. db. b. |
| | 20 Samedi | S. Félix de Valois, c. db. b. (40h. <i>St. Luc.</i>) |
| | 21 DIM. | 27 P. Présentation B. V. M. dm. b. |
| | 22 Lundi | Ste. Cécile, v. m. db. r. (40h. <i>Ste. Sophie.</i>) |
| | 23 Mardi | S. Clément, p. m. db. r. |
| | 24 Merc. | P. Jean de la Croix, c. db. b. (40h. <i>St. Gabriel de Brandon.</i>) |
| | 25 Jeudi | Ste. Catherine, v. m. db. r. |
| | 26 Vend. | S. Pierre. e. m. simpl. r ⁺ . (40h. <i>Eglise n'en ayant pas eu.</i>) |
| | 27 Samedi | S. Léonard de Port m. m. c. db. b. |
| | 28 DIM. | 1 de de l'Avent. sd. 1 cl. vl [*] . (40h. <i>La Cathédrale.</i>) |
| | 29 Lundi | Vigile. SS. Irénée, etc., mm. db. (hier) r. |
| | 30 Mardi | S. ANDRÉ, AP., 2 cl. r. (40h. <i>Epiphanie.</i>) |

Si vous voulez obtenir une grâce de St. Joseph, donnez une messe en son honneur pour les âmes du Purgatoire, car n'est-il pas le Patron de la bonne mort ? Vous lui plairez ainsi davantage, et vous en aurez un double mérite et un plus grand profit, car votre offrande, au lieu de ne rien perdre de sa vertu pour obtenir ce que vous demandez, n'en aura que plus d'efficacité, vu qu'en faisant du bien à celles qui sont si chères à ce grand Saint, vous le forcez en quelque sorte à vous rendre la pareille.

Il en est de même de toutes nos bonnes œuvres qui, étant faites en esprit d'amour et de compassion pour le prochain, deviennent plus parfaites, et sont plus agréables à Dieu et plus profitables pour nous

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE.

Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 1er—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. bleu. p. (14) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v & p. (16) Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (72) T. O. Fête de la Toussaint. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.

Le 2—Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. (12) Apostolat. v. & p. (16)

Le 5—1er vendredi du mois. p. (3)

Le 7—3e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 12—T. O. St. Didace d'Alcala, C. v. & p.

Le 14—4e Dim. de St. Joseph. (4) T. O. B. Gabriel Ferreti, C. v. & p.

Le 16—(T. O. † Ste. Agnès d'Assise, V. v. & p. (10)

Le 17—(T. O. † Be. Salomé, Prin. de Pologne, Ve. v. & p. (10)

Le 19—(T. O. Ste. Elizabeth, Ve. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 21—5e Dim. de St. Joseph. (4) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. (8) Rosaire v. & p. (9) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) (T. O. Présentation de la Très-Sainte V. au temple. Abs. gén. et Ind. pl. v & p.)

Le 25—(T. O. Ste. Catherine, V. M. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 26—(T. O. St. Léonard de Port Maurice, C. v. & p.)

Le 28—6e Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. St. Jacques de la Marche, C. v. & p.)

Le 29—(T. O. Fête de tous les saints des trois ordres. Rénovation de la Profession. v. & p.)

“ Elle a pour but d'honorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de son amour et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes.” Il n'y a aucune prière requise spécialement.

56 Le 1er vendredi ou 1er dimanche de chaque mois et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

57 Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

58 Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

59 Le 1er dimanche de chaque mois.

60 Deux fois par mois au choix des associés.

61 Un jour par mois ; (de plus, les jours de grand-messe et services célébrés pour les défunts.)

62 Le 1er vendredi ou 1er dimanche et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater, Ave et Credo*, avec l'aspiration : “ Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus.” Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos. 3 et 16.

63 Il suffit de faire, pendant trois jours, quelque prière, en l'honneur de la Ste. Trinité et communier le dernier jour.

“ 64 Que la très-juste, la très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.” Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

65 On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Douleurs.

1880
DECEMBRE.

Consacré à
 MARIE CON. SANS PÉCHÉ

| | | |
|---|--------|---|
| { | SOLEIL | { Lev. le 1er à 7h. 26m. Le 15 à 7h. 39m. { Cou. le 1er à 4h. 12m. Le 15 à 4h. 12m. |
| | LUNE | { N.L. le 1er à 10h. 2m. s. . P.Q. le 8. à 1h. 44m. s. { P. L. le 16. à 10h. 41m. m. D.Q. le 24. à 2h. 2m. s. { N. L. le 31. à 9h. 2m. m. |

- 335** Merc. Jeûne Férie, vl†.
- 2 Jeudi Ste. Bibianne, v. m. sd. r†. (40h. *St. Jean.*)
- 3 Vend. Jeûne S. François Xavier, c. db. b. (s. j.) (U.)
- 4 Samedi S. Pierre Chrys, E. D. db. b. (40h. *Caughnawaga.*)
- 5 DIM. 2 de l'Avent, sd. vl*.
- 6 Lundi S. Nicolas, E. C. db. b (40h. *S. Liguori.*)
- 7 Mardi S. Ambroise, E.D. db. b.
- 8 Merc. Jeûne, IMM. CONCEP. 2 cl. b. (d'obl.) (non-juridique) 40h.
 Oct. sd. b†. [N. D. des Anges à Montréal.]
- 10 Vend. Jeûne. Trans., de la Maison de L. (40h. *St. Ambroise.*)
- 11 Samedi S. Damase, P. C. sd. b†.
- 12 DIM. 3 de l'Avent, sd. vl*. (40h. *Asile St. Joseph à Montréal.*)
- 13 Lundi Ste. Luce, v. m. db. r.
- 14 Mardi Oct. sd. b†. (40h. *Lachine.*)
- 349** Merc. 4 Tps. Oct. Imm. Concept. db. b.
- 16 Jeudi S. Eusèbe, E. M. sd. r†. (40h. *St. Felix de Valois.*)
- 17 Vend. 4 Tps. Férie, vl†.
- 18 Samedi 4 Tps. Expectation B. V. M. dm. b. (40h. *Asile de Naza-*
 [reth, à Montréal.]
- 19 DIM. 4 de l'Avent, sd. vl.
- 20 Lundi Vigile de S. Thomas, vl†. (40h. *Pointe-aux-Trembles.*)
- 21 Mardi S. THOMAS, AP. 2 cl. r.
- 22 Merc. Jeûne, Férie, vl†. (40h. *St. Téséphore.*)
- 23 Jeudi Férie, vl†.
- 24 Vend. Jeûne Vigile, vl. (40h. *Ecole Normale, à Montréal.*)
- 25 Samedi NOËL, 1 cl. b. (d'obdig.) (non-juridique.)
- 26 DIM. S. ETIENNE, M. 2 cl. r. (40h. *Coteau St. Louis*)
- 27 Lundi S. JEAN AP. 2 cl. b.
- 28 Mardi SS. INNOCENTS, MM. 2 cl. r. (40h. *Ste. Milanie.*)
- 29 Merc. S. THOMAS, E. M. db. r.
- 30 Jeudi Oct. sd. b. (40h. *N. D. de Bonsecours à Joliette.*)
- 31 Vend. S. Sylvestre, P. C. db. b.

Faisons nous donc spéculateurs. "Donnons à notre frère le verre d'eau froide pour acquérir la vie éternelle." "Vendons tout notre bien pour acheter la perle précieuse." Hâtons-nous, il est plus temps que jamais, et songeons sans cesse, "qu'il n'y a qu'une seule chose nécessaire." "Les temps sont tristes, disait le Père de Ravignan, nous devons plus que jamais travailler à l'œuvre de notre perfection. Luttons contre la nature, et marchons avec confiance et joie, car la vie n'est rien, nous allons ailleurs. O mon âme, entre généreusement dans la lice, ne crains pas, ne refuse pas le combat. Peut-être tu souffriras, mais tu vaincras!"

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE.

Voir aussi (page 7) que l'on peut gagner chaque Mois.

Le 1er—T. O. St. Josaphat, Ev. M. v. & p.

Le 3—1er vendredi du mois. p. (4) Prop. de la Foi. ou oct. v. ég. par. et p.

Le 5—7e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 8—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Conf. du Rosaire, v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) (19) Archiconfrérie. (1) Conf. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) T. O. Solennité de l'Imm. Conception de la Très-Ste. Vierge, Patronne des trois ordres de St. François. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p. † Be. Elizabeth de Waldsech appelée la Bonne. Ve. v. & p.) (10)

Le 12—1er Dim. de St. Joseph. (4) (T. O. Invention du corps du Séraphique St. François, v. & p.)

Le 14—T. O. Be. Delphine, Ve. v. & p.)

Le 17—(T. O. † Be. Marguerite Colonna. V. v. & p (10)

Le 18—Salve Regina, et Sub tuum, p. (8) Rosaire. v. & p. (9)

Le 19—2e Dim. de St. Joseph. (4)

Le 25—Assistance au prone. (5) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat v. & p. (16) Scap. bleu p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Cong. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits. p. (6) Rosaire. v. & p. (9) (T. O. Nativité de N. S. J. C. Abs. gén. et Ind. pl. v. & p.)

Le 26—3e Dimanche de St. Joseph. (4)

Le 27—Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Archiconfrérie (1) Apostolat. v & p. (16) Objets bénits. p. (6)

66 Le jour où l'on fait la commémoration des associés défunts.

67 Une fois l'année pendant les 40 heures; une autre fois l'année pendant les exercices d'une retraite et un autre jour de l'année, à son choix.

68 Un jour à son choix pour ceux qui le récitent tous les jours de l'année.

69 Le jour anniversaire de leur Baptême, pour ceux qui ont récité chaque jour l'*Ave Maria* pour la conversion des pécheurs.

70 Le jour choisi pour les pratiques du culte perpétuel. Voir le No. 15.

71 Cette indulgence extraordinaire que St. François a obtenue de Jésus-Christ même, peut-être gagnée par tous les Fidèles, en visitant Notre-Dame des Anges, à Montréal, affiliée à Notre-Dame des Anges, à Assises, ou toute église franciscaine; (et cela, autant de fois qu'ils la visitent) y priant chaque fois pour le Souverain-Pontife.

72. L'association pour le soulagement des Ames du Purgatoire renferme une Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes. On peut appartenir à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux.

73. La communion réparatrice a été proposée comme un souvenir du Jubilé de 1875. Des grâces précieuses et abondantes y sont attachées. Il suffit de donner son nom et de faire la Sainte Communion, soit une fois par semaine, ou une fois par mois.

ASSOCIATION

POUR LE SOULAGEMENT DES AMES DU PURGATOIRE,

SOUS LE PATRONAGE DE LA STE. VIERGE ET DE SON GLORIEUX ÉPOUX ST. JOSEPH.

Cette Association en renferme deux en réalité : une Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes.

L'Association du Chemin de la Croix a pour but de soulager les âmes du Purgatoire par la méditation et la compassion aux souffrances de notre Divin Sauveur et aux douleurs de sa Sainte Mère.

Elle est formée de séries composées chacune de six membres pour honorer l'auguste Trinité du Ciel, le Père, le Fils et le St. Esprit, et Jésus, Marie et Joseph, la trinité mystique de la terre.

Chaque membre prend pour intention une ou plusieurs âmes du Purgatoire. Pour rendre cette intention plus méritoire, il pourra choisir celle qu'il sera plus agréable à Dieu de soulager; et à cette fin il s'engage à faire le *Chemin de la Croix* pour cette âme une fois par semaine. Il indiquera le jour qui lui conviendra le mieux, en sorte, toutefois, que les six jours de la semaine soient distribués entre les six membres de la série; le Dimanche est excepté, il appartient déjà exclusivement à Dieu. (On peut, cependant, faire son Chemin de la Croix le Dimanche, ou un autre jour, si, pour quelque raison, on n'avait pu le faire le jour choisi.)

Après le Chemin de la Croix, les membres ajoutent l'invocation : *Saintes âmes du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

L'Association de messes consiste à payer chaque mois au trésorier le prix d'une messe (25cts.) qui est dite selon l'intention, de chaque associé, ayant de plus en vue celle qui est la plus agréable à Dieu.

Ces chères âmes, (et tous nous en avons de bien aimées qui souffrent dans les cruelles flammes), ces chères âmes acquièrent ainsi les bienfaits incalculables d'une messe et d'un Chemin de la Croix tous les jours, et de fait d'autant de messes et de Chemins de la Croix que l'on pourra former de séries.

Tout membre applique de droit chaque année un de ses Chemins de la Croix et une de ses Messes au soulagement des associés défunts, et spécialement de ceux décédés dans le courant de l'année.

NOTA.—Il n'y a aucun péché, pas même véniel, si l'on est empêché de faire régulièrement son Chemin de la Croix, ou de payer toutes ses Messes.

On peut appartenir soit à l'une ou à l'autre Association ou à toutes les deux. Les séries s'ouvrent le 1er Mai et le 1er Novembre. On peut payer de suite pour six mois, ou toute l'année, si on le préfère.

Pour la plus grande gloire de Dieu dans les âmes souffrantes.

GRANDS AVANTAGES POUR LES ASSOCIES.

LE SOUVERAIN PONTIFE ACCORDE L'INSIGNE FAVEUR DE L'AUTEL PRIVILÉGIÉ POUR TOUTES NOS MESSES: NOTRE ASSOCIATION EST AFFILIÉE A L'ARCHICONFRÉRIE DE ROME.

Indulgences nombreuses :

204,672 CHEMINS DE LA CROIX DANS L'ANNÉE ET 9,678 MESSES.

Les Associés jouissent de plusieurs autres avantages considérables :

1. Ils font à la fois deux bonnes œuvres ; ils soulagent les morts et contribuent efficacement à la conversion des infidèles. Comme on le sait, nos messes sont dites par les Missionnaires, Franciscains des contrées infidèles et de la Terre-Sainte. Non-seulement ces pauvres Missionnaires n'ont pas d'honoraires de messes, mais le plus souvent ils manquent du nécessaire. Le Rme. Ministre Général de tout l'ordre franciscain, à Rome, à qui nous faisons nos remises, nous disait dans sa lettre datée, "Rome, Ara Cœli, 29 Novembre 1875. Je viens de recevoir votre lettre du 12 Novembre courant, avec la lettre de change pour 1530 francs, honoraires de 1200 messes, dont je me hâte de vous envoyer ci-joint le reçu. Ces messes ont été déjà distribuées entre nos 54 Missionnaires de l'Albanie turque. Cette aumône sert à leur produire les moyens de vivre."

"Le croirait-on ? Nos honoraires, c'est-à-dire, la rétribution légitime, quoique si petite, que nous donnons pour avoir la faveur insigne du St. Sacrifice, devient pour eux une aumône !)

(A-t-on aussi remarqué, par la date des lettres, qu'il ne s'est écoulé que dix-sept jours depuis l'envoi des 1200 messes jusqu'à leur distribution parmi les Missionnaires !)

2. Ils ont droit, par notre affiliation, à toutes les indulgences de l'Archiconfrérie de Rome pour les défunts, comme ils ont droit aux indulgences plénières spécialement accordées par le Souverain-Pontife à notre Association. Parmi ces indulgences, l'indulgence plénière à l'heure de la mort est très-précieuse, et vaut à elle seule plus que tous les petits sacrifices que l'on pourrait s'être imposés.

3. Ils ont de plus les grands avantages de l'autel privilégié que le Souverain Pontife a accordé spécialement pour toutes et chacune de nos messes. Or, on peut dire, après le Pape Pie VI, que chaque messe, jouissant ainsi des faveurs de l'autel privilégié, possède une efficacité extraordinaire pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

4. Après leur mort les Associés ont spécialement le bénéfice d'une Messe et d'un Chemin de la Croix, chaque année, de la part des autres Associés, par le fait que chaque associé appli-

que de droit une de ses messes et un de ses Chemins de la Croix par an au soulagement des Associés défunts. Peut-on calculer les avantages de ce secours mutuel, quand on songe que, si l'Association se compose de 5000 membres, il est dit chaque année 5000 Messes pour le repos de leur âme, et que les Associés font 5000 Chemins de la Croix à leur intention.

5. Les Associés ont part encore à leur mort à une indulgence plénière que le Souverain Pontife a accordée une fois par an pour les Associés défunts, et que, suivant les règles de la charité, chaque associé doit faire son possible de gagner pour eux. Que de richesses déjà ! Et si l'Association venait à compter 10,000 associés !!

NOUS bénissons là présente "Union de Prières", et nous accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration : *Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

6 Novembre 1871.

† IG. EV. DE MONTRÉAL

Le moment qui termine notre vie, termine le temps des grâces et du mérite. La miséricorde fait place alors à la justice qui sera d'autant plus sévère que la miséricorde a été plus grande. Cette pensée est terrible pour ceux qui connaissent les grandes dettes dont ils sont chargés. Le P. Munford.

L'aumône sauve du péché et de la mort, et empêche que l'âme ne tombe dans les ténèbres de l'abîme. (Tobie.)

Plus les souffrances sont grandes, et universelles, plus les lumières qu'elles répandent dans l'âme sont brillantes et pures. (Ste. Gertrude.)

La vraie dévotion est humble et ennemie de l'éclat, elle aime le silence et fuit l'activité, elle se défait de tout attachement, elle hait la singularité, ou la présomption, elle se défait d'elle-même, elle suit avec ardeur les règles saintes et communes. (St. Jean de la Croix.)

Le désir des richesses est une fièvre de l'esprit qui ôte le goût des choses du ciel. (Butler.)

C'est une idolâtrie, a dit St. Paul.

Ce désir devient insatiable dans l'homme riche. (Butler.)

Je vous conjure devant Dieu de presser les hommes à temps et à contre-temps. (St. Paul à Timothé.)

Ce qui fait la perfection de la vie, c'est moins l'éclat de la vertu que sa continuité. (Mgr. Landriot.)

Si vous voulez être en état d'entendre les inspirations du ciel, gardez le silence, et tenez-vous dans le recueillement. (Rodriguez.)

L'homme n'est pas plus grand, parce qu'il habite un palais, ou qu'il a beaucoup d'or. (Mgr. Bertheaud.)

Vous ne gagnerez rien au théâtre, et vous pouvez y perdre beaucoup. (Châteaubriand à Ozanam.)

Les plaisirs de la terre sont l'amorce et la nourriture des vices. (Rodriguez.)

O ! hommes ! " Vous vous embarrassez de beaucoup de choses, cependant il n'y en a qu'une de nécessaire." (St. Luc.)

La prière vocale sans la mentale est un vain bruit de paroles souvent sans ordre et sans suite. (Ste. Thérèse.)

NOTICE

SUR LE

TIERS-ORDRE DE ST. FRANÇOIS,

CONNU AUSSI SOUS LE NOM DE,

TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE.

On s'effraie au seul nom du Tiers-Ordre de la Pénitence, et de toutes parts on s'écrie : " Oh ! il n'est pas possible de faire partie d'un ordre si rigoureux !" Et cependant un pieux Prélat, (1) un écrivain distingué de notre époque, a dit : " Il n'est aucune condition sociale, aucun état de santé, aucune nécessité extérieure de travail qui ne puisse s'accorder parfaitement avec la pratique fervante du Tiers-Ordre Séraphique." Et un homme du monde, aujourd'hui Tertiaire pratiquant, ajoutait : " Il suffit d'un peu de bonne volonté pour être tertiaire."

Comment donc concilier ces divergences ?

Ah ! c'est que les ténèbres renferment une espèce d'inconnu qui fait peur. Vous avez sans doute éprouvé ces effrois, ces vagues craintes qu'une sombre nuit fait quelquefois jaillir dans l'âme, mais qu'un rayon de lumière dissipe aussitôt. Votre peur du Tiers-Ordre ne vient-elle pas de ce que, pour vous, il est environné de ténèbres et de préjugés ! Essayons ensemble d'entrevoir au milieu de ces ténèbres la douce lumière de la vérité, et vos craintes et vos préjugés ne tarderont pas à s'évanouir.

Et d'abord " nous ne pouvons douter que le Tiers-Ordre ne soit l'œuvre de Dieu." (2) " Quarante Papes et deux Conciles œcuméniques l'ont béni et comblé d'éloges." (3) " Et Jésus-Christ lui-même a révélé à St. François qu'il assisterait avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, ceux qui en feraient partie." (4)

Il a pour but de " faire participer aux grâces de la vie religieuse " les séculiers (prêtres comme laïques) qui " vivent ainsi dans le monde comme n'étant pas du monde ;" (St. Paul), la pauvreté et l'amour en forment l'essence et son œuvre glorieuse est la sanctification par le dénuement et la pénitence.

Il a eu pour fondateur le Séraphique St. François, une des plus suaves figures de l'Eglise du moyen âge, celui qui appelait toutes les créatures du doux nom de Frère et de Sœur, et qui savait allier la poésie la plus exquise à la plus sublime sainteté.

À peine fondé, le Tiers Ordre se répandit " dans le monde entier comme un immense incendie d'amour divin " ; et l'univers étonné devint le témoin d'un spectacle inouï jusqu'alors, en voyant dans la suite des temps " cent trente-quatre Empereurs, Rois et Reines " s'enrôler sous l'étendard de cette singulière royauté.

Parmi cette nouvelle espèce de héros, on admirait Charles Quint, en tout digne d'un tel héroïsme ; Anne d'Autriche, mère de Louis XIV ; Rodolphe de Hapsbourg, Empereur d'Allemagne, et l'admirable St. Louis, suivi de la douce et pure Blanche de Castille et de toute la famille royale.

L'aimable Ste. Elizabeth, reine par le cœur comme par la naissance, était aussi à cette dernière époque, une des gloires du Tiers-Ordre.

Et l'illustre Grégoire IX, mort en odeur de sainteté à l'âge de cent ans,

(1) Mgr. de Ségur. (2) St. Bonaventure. Légendes de St. François.

(3) Mgr. de Ségur. (4) Chalippe. Vie de St. François.

n'était-il pas également tertiaire de St. François ? De même qu'Innocent XII qui, après être monté sur le trône pontifical, voulut revêtir les livrées du Pauvre d'Assise : comme encore Nicolas III, de la famille princière des Orsini, à qui St. François prédit, lorsqu'il était au berceau : "un jour, petit enfant, tu entreras dans mon ordre ; puis tu seras Pape, et alors tu te souviendras de la famille des Frères-Mineurs."

Et le Glorieux Pontife, Pie IX, si grand dans ses revers, peut-être parce qu'il porte l'humble tunicelle de la Ste. Pauvreté, "ah ! comme il aimait à se dire enfant de St. François."

Le tiers Ordre a été heureux et fier de compter aussi dans ses rangs les Dante, les Raphaël, les Michel Ange et "mille autres grands hommes de tous genres," en y comprenant l'immortel Christophe Colomb qui "marchait toujours revêtu de son humble tunique et ceint de sa pauvre corde ; et c'est avec les livrées franciscaines qu'il a conquis le Nouveau Monde."

Mais chose plus admirable ! le Tiers Ordre de St. François compte à lui seul "plus de Saints et de Bienheureux que tous les autres Tiers-Ordres ensemble."

Rappelons ici en passant que St. Vincent de Paul et Ste. Brigitte, St. Ignace de Loyola et Ste. Françoise Romaine ont été tertiaires de St. François, comme l'étaient le vénérable Abbé Olier et cet humble et noble Prêtre qui, hier encore, se nommait le Curé d'Ars, et que le monde entier espère appeler bientôt "St. Jean d'Ars."

Que de puissants exemples ! ne ressentent-ils pas pour nous donner du courage et nous convaincre de notre "sentiment exagéré des obligations qu'impose le Tiers-Ordre." Notre pusillanimité à son tour, ne s'effraie-t-elle pas à ce grand spectacle ? Et si nous ajoutions qu'il y a aujourd'hui en France 100,000 tertiaires, et que l'on y voit des villes dont le clergé tout entier est agrégé au Tiers-Ordre !

Ah ! "six siècles écoulés n'ont pu tarir la source de cette sève puissante." Aujourd'hui comme alors "une chambre peut devenir une cellule et on ne croit pas qu'il faille fuir du monde pour s'élever à l'imitation des Saints." (1) Ajoutons et disons, avec ardeur et conviction que "si le Tiers-Ordre était plus connu au milieu des populations catholiques, nous les verrions accourir en foule pour devenir les disciples et les enfants de St. François."

Il y a sous le nom de Tiers-Ordre de la pénitence, trois espèces de Tertiaires. 1o. Les tertiaires réguliers, vivant en communauté comme les religieux. 2o. Les Tertiaires séculiers, étant simplement une fraternité d'hommes ou de femmes, se réunissant une fois par mois, et soumis à certaines règles : (2) (Les fraternités sont à peu près comme les Congrégations de la Ste. Vierge,) et 3o. Les Tertiaires isolés, observant les règles chacun en son particulier. (3)

Afin d'être court, ne parlons que de ces derniers qui sont les plus nombreux, peut-être parce que leur manière de vivre convient en effet au plus grand nombre. Il suffira, d'ailleurs, de quelques mots pour les faire connaître amplement ainsi que les devoirs qu'ils ont à remplir.

Les Tertiaires isolés portent, sous leurs habits, un scapulaire en laine brune ou grise attaché à la ceinture par une corde également en laine ou

(1) Lacordaire.

(2) Il en existe une de l'un et de l'autre sexe à Montréal.

(3) Les Tertiaires isolés, comme les séculiers, sont des gens vivant dans le monde, se livrant chacun à son industrie, négoce ou profession quelconque, mariés ou non mariés, ne se distinguant nullement des autres dans leurs habitudes journalières, si ce n'est par une plus grande régularité de mœurs et de conduite. Il n'y a aucune différence entre le Tertiaire isolé et le séculier ; seulement celui-ci est tenu d'assister à des réunions mensuelles, et observe des dévotions communes avec les autres membres ; tandis que le Tertiaire isolé pratique et prie dans le secret et le silence.

en chanvre, terminée par cinq nœuds, en l'honneur des cinq plaies de N. S. et des stigmates de St. François.

Il récite tous les jours le petit office de la Ste. Vierge, et ceux qui ne savent pas lire disent l'office des 54 *Pater*. (Les Prêtres n'ajoutent à leur Bréviaire que la commémoration de St. François.)

En dehors des abstinences et jeûnes communs à tous les Fidéles, ils doivent encore faire maigre tous les mercredis de l'année, ainsi que tous les jours de l'Avent, et jeûner tous les vendredis et tout l'Avent.

Voilà en six lignes à quoi se réduisent ces redoutables obligations du Tertiaire isolé.

Bien plus, si votre santé ou vos travaux ne peuvent s'accorder avec ces pénitences, elles peuvent toutes être commuées et changées par le Directeur du Tiers-Ordre. Ainsi si le maigre du mercredi trouble l'ordre établi dans la famille, ou que le jeûne du vendredi soit trop fatiguant, ou encore si la récitation de l'office ne peut s'allier avec vos travaux, toutes ces obligations peuvent être commuées, par exemple, en cinq *Pater* récités les bras en croix, en l'honneur des cinq plaies de N. S. : ou dans la récitation de la couronne franciscaine qui peut se faire dans les rues comme à la maison, ou en toute autre pratique que le Directeur trouvera plus conforme à la santé ou aux devoirs de chacun.

Ajoutez à cela que le Tertiaire est plus réservé ; qu'il prie mieux et plus souvent ; qu'il assiste à la messe tous les jours, s'il le peut ; qu'il communique chaque semaine, si c'est possible ; qu'il évite les jeux bruyants, les danses, les spectacles, la lecture des romans ; qu'il aime mieux et plus ardemment Jésus Crucifié ; vous avez devant vous la vie du Tertiaire isolé.

Quelles sont maintenant les personnes qui veulent bien vivre et qui ne peuvent être Tertiaires ? (n'est-ce pas comme cela qu'elles vivent en effet, mais sans participer aux grandes avantages qui résultent de l'association ?) Et comme le dit si bien votre nom de Tertiaire isolé, vous faites en secret toutes vos petites pratiques de dévotion, sans que personne puisse jamais soupçonner que vous appartenez au Tiers-Ordre.

Pour vous porter encore davantage à aimer le Tiers-Ordre, et c'est là le motif qui nous a amené à en parler, jétoz un coup d'œil sur les "magnifiques indulgences" dont il a été enrichi.

Outre toutes les indulgences mentionnées dans le Calendrier ci-dessus, le Tertiaire a encore une indulgence plénière chaque fois qu'il communique, chaque fois qu'il récite la couronne franciscaine ou qu'il dit son chapelet. En récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, il peut gagner "en tout lieu et chaque fois" toutes les indulgences plénières et partielles "de toutes les Basiliques, de toutes les Eglises et sanctuaires de Rome, de la Terre-Sainte, de la Portioncule et de St. Jacques en Galice." Or, St. Liguori dit que "les indulgences de la Terre-Sainte seulement sont de 553 indulgences plénières" à part des indulgences partielles qui sont presque innombrables.

Mais ce n'est pas tout, les Tertiaires jouissent encore trente-et-une fois par an "d'une faveur unique accordée dans l'Eglise à la seule famille de St. François et qu'on appelle l'*Absolution Générale*." Cette grande absolution franciscaine consiste dans la restitution de l'*Innocence Baptismale*." Léon X y ajouta quatre fois par an "la Bénédiction papale ;" tandis que Pie IX, le 21 juin 1871 à l'occasion de son 50^e anniversaire comme Tertiaire, leur accorda une nouvelle absolution générale et bénédiction papale. (1)

Il y a encore beaucoup d'autres indulgences ; rappelons seulement en dernier lieu, cette autre grâce remarquable accordée aux Tertiaires qui en

(1) Pie IX a encore montré son attachement au Tiers-Ordre, en lui accordant le 12 Mai 1874, quatre nouvelles absolutions générales et indulgences plénières, savoir : aux fêtes du T. S. Cœur de Jésus, de St. Joseph, l'époux de l'Im. Mère de Dieu, de St. Louis, Roi de France, et de Ste. Elizabeth, Reine de Hongrie.

récitant le *Ps. Exaudiat* : après avoir communiqué, " gagnent les innombrables indulgences plénières et partielles de toutes les Eglises et Basiliques, et de tous les Sanctuaires du monde entier."

" Est-il possible d'imaginer plus de richesses, plus de grâces accumulées dans une même famille religieuse. " ?

Ajoutons en terminant que la Règle du Tiers-Ordre n'oblige pas sous peine de péché, pas même de péché véniel. Ainsi l'on a tout à gagner et rien à perdre.

N.B.—Faire connaître le Tiers-Ordre, c'est le faire aimer, a dit un pieux Ecrivain. On nous permettra donc de suggérer les ouvrages suivants qui le feront connaître et aimer davantage ; nous y avons puisé largement

Le Manuel du Tiers-Ordre.

Légende de St. François, par St. Bonaventure.

Vie de St. François d'Assise, par le P. Chalippe.

Vie de Ste. Elizabeth, par Montalembert.

Histoire populaire de St. François, par le Comte de Ségur.

Les poètes Franciscains, par Ozanam,—et aussi l'admirable petit Opuscule de Mgr. de Ségur, intitulé le " Tiers-Ordre de St. François."

ARCHICONFRÉRIE DU CORDON DE ST. FRANÇOIS.

Les personnes qui ne pourraient faire partie du Tiers-Ordre de St. François, ont l'avantage de participer aux grandes faveurs spirituelles de cet ordre admirable, en se faisant recevoir du Cordon. Tout le monde peut en faire partie, les religieux compris les gens du monde, et même les enfants. Il n'oblige à rien sous peine de péché, mais pour avoir part aux indulgences et autres grâces qui y sont attachées, il faut le porter constamment sur soi-même comme une ceinture, soit sous les vêtements ou par-dessus. Les personnes admises dans l'Archiconfrérie du Cordon de St. François, peuvent gagner toutes les indulgences ci-mentionnées du Tiers-Ordre, en remplissant les autres conditions.

Disons encore, pour résumer en un mot tous les avantages de ceux qui portent le Cordon, qu'ils participent *par communication*, comme les Tertiaires, à toutes les indulgences et faveurs spirituelles accordées aux religieux et religieuses des ordres mendiants et non mendiants, tels que les Frères Prêcheurs, les Frères Mineurs, les Augustins, les Carmes, les Servites, les Trinitaires, les Jésuites, les Minimes, les Hiéronymites, les Théatins, les Passionistes, etc., etc.

Cette ample communication de grâces et de privilèges spirituels entre les Tertiaires et tous les ordres religieux sans exception, est très authentique.

Pour plus de détails, voir le manuel du Tiers-Ordre, p. 151.

ORIGINE DES CRÊCHES.

Un jour, étant à Rome, François dit à son ami et protecteur, Jean de Vélita, voulez-vous que nous célébrions la fête de Noël chez vous ?..... Allez, et préparez ce que je vais vous dire..... Et le St. Patriarche voulut que tout fut disposé conformément à qui s'était passé à Bethléem.

Le Seigneur de Vélita se met à l'œuvre pour tout préparer dans son bois de Grécio, d'où François avait naguère fait disparaître les loups. Un endroit favorable est choisi au milieu du bois, des arbres sont abattus, un autel est dressé, et audessous de cet autel posé sur une grande élévation, un espace est ménagé pour recevoir la représentation de la grotte. Des tor-

LE PURGATOIRE.

“ Quittons la terre, s'écrie l'admirable Père de Ravignan, quittons la terre ; en s'élevant, on respire l'air natal.”

En vérité, la terre n'est pas notre patrie. Nous le sentons à l'ennui, aux froissements, aux désenchantements que nous éprouvons chaque jour sur notre chemin. Ce sont bien là les déboires de l'exil.

Mais ! nous avons été créés pour le ciel. En arrivant là haut, nous y trouverons l'air vivifiant qui conviendra à notre âme, qui la dilatera, en lui laissant toute sa puissance d'aimer : et elle sera heureuse, parce qu'elle vivra dans l'amour, dans le pur amour de Dieu.

Car nous avons été créés pour aimer : Et ce même amour qui fait tout le bonheur du ciel devrait aussi faire le bonheur de la terre.

Mais ici nous ne savons pas aimer comme là haut. Notre corps d'argile et la boue des choses terrestres sont toujours là pour souiller nos plus belles actions, comme le limas infect qui laisse sa trace gluante sur tous les objets qu'il touche ; car, comme a dit un grand orateur chrétien, il faut être pur pour aimer véritablement. Et parceque notre pauvre nature déchue ne possède pas cette pureté, parceque l'amour égoïste s'insinue dans tout ce que nous faisons, nous n'aimons pas véritablement. Nous n'aimons pas le seul objet digne de notre amour, et en ne l'aimant pas, nous ne sommes pas heureux. C'est pour cela que l'homme cherche toujours le bonheur ici bas sans pouvoir jamais l'atteindre.

Quittons donc la terre. Eloignons-nous de sa fange immonde où l'on ne respire que les miasmes du péché. Elevons-nous vers le ciel pour y savourer les douces et pures essences de la Divinité. Tenons nos regards et notre cœur sans cesse

ches de résine sont placées de distance en distance dans toutes les parties de la forêt, et des places préparées pour les musiciens et les chanteurs dont les différentes groupes doivent alterner de divers points.

Le 24 Decembre 1223, tout étant prêt, une foule immense, accourue des environs, envahissait dès le matin la forêt pour assister à la fête annoncée depuis plusieurs jours. Vers le soir, la crèche fut remplie de paille, et l'on amena un bœuf et un âne qui furent placés aux deux extrémités. Bientôt François arrive avec ses Frères, il s'agenouille devant la crèche, et y demeure en oraison, en attendant l'heure de la messe. Pendant qu'il était ainsi en prières, Jean de Vélita vit tout-à-coup dans le milieu de la crèche et couché sur la paille, un enfant ravissant de beauté, et qui paraissait endormi. François, pénétré de la plus tendre piété, le visage baigné de larmes et l'âme

attachés à celui qui est la pureté même, et nous deviendrons purs comme lui, et nous aimerons comme lui, et nous deviendrons dignes d'habiter avec lui dans son séjour de gloire et d'éternelle félicité.

Cependant comment pourrons-nous, avec notre fragile nature, comment pourrons-nous arriver jusque là, et devenir dignes d'habiter avec un Dieu qui est la pureté par essence ? Le séjour même qu'il habite est d'une pureté infinie, et "rien de souillé n'y entrera jamais." Et nous qui ne sommes que souillures, nous qui sommes remplis de fautes et d'imperfections, comment entrerons-nous dans ce paradis où il faut être revêtu de la blanche robe nuptiale ?

Ah ! soyons en convaincus : nous rencontrerons infailliblement sur notre chemin le Purgatoire où, par la miséricorde infinie de Dieu, nous pourrons, il est vrai, nous purifier de nos offenses ; mais ce ne sera qu'au milieu des plus cruelles souffrances, au milieu des regrets les plus amers, de ne pas les avoir expiées plutôt. Oui, "là nous paierons jusqu'à la dernière obole de nos dettes," dans des douleurs insupportables comme il n'y en a pas de semblables sur la terre, car là règne, avec sa formidable puissance, la rigoureuse justice de Dieu qui veut l'expiation entière, complète, absolue.

Mais si les chrétiens n'osent mettre en doute l'existence du Purgatoire, ils ne réfléchissent pas assez au feu terrible qui y purifie les élus. Et cependant la seule pensée des souffrances que l'on endure dans ce lieu d'expiation fait frémir. Si quelqu'un en doute encore, qu'il écoute le récit suivant.

LA MALADIE ET LE PURGATOIRE.

On lit, dans les annales des Frères-mineurs, qu'un jour un religieux de St. François, étant malade depuis longtemps, se trouvait en proie à de cruelles souffrances, ce qui le réduisait à une langueur extrême, et un grand abattement s'emparait de

inondée de bonheur, le comblait de caresse et semblait ravi en sa présence, mais, à part de François, le bel enfant ne fut vu que de Jean de Vélita qui était un homme de très sainte vie.

Pendant la messe célébrée à minuit, la forêt était toute resplandissante de lumière ; les chœurs de chantres et de musiciens se répondaient à distance, et chantant des hymnes et des cantiques, avec accompagnement des instruments alors en usage, transportaient de joie l'âme de François et de tous les assistants.

C'était la première fois qu'une fête de ce genre avait lieu.

Ajoutons avec St. Bonaventure qui raconte la chose que Jean de Vélita recueillit avec vénération la paille sur laquelle

son âme. "O mon Dieu, s'écriait-il, par pitié, appelez-moi hors de ce monde, secourez votre pauvre serviteur. Je ne trouve de repos ni le jour ni la nuit, tant sont cruelles les douleurs qui me tourmentent. Elles augmentent sans cesse, et je n'ai plus la force de les supporter. Si mes fautes me rendent indigne d'être délivré, ayez égard, Seigneur, aux mérites de mes frères qui se sacrifient autour de mon lit d'agonie. Ayez pitié d'eux et de moi ; et s'il n'y a point d'autre voie, vienne plutôt la mort ; je l'accueillerai comme envoyée par votre clémence."

Un ange descendit alors du ciel, et il lui dit : "Le Seigneur a entendu vos prières, et il vous permet de choisir entre le prolongement de vos douleurs sur la terre, ou une dernière expiation en Purgatoire. Si vous préférez souffrir ici-bas, vous avez encore une année de maladie ; mais si vous préférez mourir, vous aurez à subir trois jours de Purgatoire pour achever de vous purifier de vos fautes. Choisissez."

Le pauvre religieux qui trouvait ses souffrances insupportables, répondit : "J'aime mieux mourir, et je préfère être tourmenté dans le Purgatoire non pas seulement trois jours, mais autant que Dieu voudra ; ma vie est une mort de chaque instant, et je ne pense pas rien trouver de comparable. "Eh ! bien, dit l'ange, il sera fait comme vous le désirez. Vous allez mourir aujourd'hui."

Le malade raconta sa vision et réclama les secours de la Ste. Eglise. Puis il expira, et son âme fut portée en Purgatoire.

Le premier jour étant écoulé, le même ange vint le visiter, et il lui demanda s'il souffrait moins que sur la terre. "Oh ! combien j'ai été aveugle, dit l'âme : mais combien aussi vous avez été cruel, vous qui m'aviez parlé de trois jours, et qui me laissez ici des siècles ! Quelles sont longues les années que je passe ici, et cela encore sans espoir de délivrance prochaine. Eh ! quoi, répartit l'ange, pouvez-vous ainsi tomber dans l'erreur ? Il n'y a pas vingt-quatre heures que vous êtes ici, et vous vous lamentez de la sorte ; puis vous m'accusez de vous avoir trompé ! Ce sont les rigueurs de la peine qui vous font parler

il a vu l'enfant endormi ; et tant de miracles furent opérés au moyen de cette paille que la dévotion du peuple fit construire, après la mort de St. François, une chapelle dans le lieu même où fut célébrée la messe de minuit, dans le bois de Grecio, audessus de la crèche pieusement conservée. Ce sanctuaire attirait un grand nombre de pèlerins dont les vœux n'étaient jamais sans effet. Aussi la solennité de la forêt de Grecio se renouvela partout, et c'est ainsi que la coutume de construire des crèches s'introduisit d'abord dans l'ordre des Frères-Mineurs, puis dans toute l'église.

ainsi. Une heure vous paraît un siècle. Sachez donc qu'il n'y a pas encore un jour que vous souffrez, et votre corps n'a pas été porté en terre. Toutefois si vous vous repentez de votre choix, Dieu consent à ce que vous retourniez sur la terre pour y subir l'année de maladie qui vous était réservée." Oh ! oui, s'écria l'âme avec joie, oui, je préfère ce parti, je le demande en grâce ! L'expérience a changé mes pensées. Plutôt deux, trois, quatre années de maladie affreuse, qu'une seule heure dans ce séjour d'inexprimables angoisses."

L'ange reporta alors l'âme dans le corps qu'elle anima de nouveau, et ce, à la vue de la communauté saisie d'étonnement et de crainte. Dès que le ressuscité put parler, il révéla tout ce qui lui était arrivé, et il en prit occasion pour exhorter ses frères à une plus rigoureuse pénitence, afin d'éviter les tourments épouvantables du Purgatoire. Pour lui, il supporta avec joie les souffrances de son infirmité, trop heureux de racheter par là les instants plus courts, mais si affreux dont il avait connu l'amertume.

Quelles horribles souffrances que celles qui sont capables de faire croire à des siècles de torture, lorsqu'on n'a souffert en réalité que pendant un seul jour ! Ah ! St. Augustin le dit avec vérité : " Un seul jour dans ce lieu d'expiation peut être comparé à mille ans de supplices terrestres."

Mais lisez encore :

LA MAIN DE FEU.

On trouve, dans la vie de St. Dominique, qu'il y avait à Zamorra, en Espagne, un religieux dominicain d'une sainteté remarquable. Ce religieux était étroitement uni d'amitié avec un moine de St. François, non moins édifiant et non moins saint. Ils parlaient souvent ensemble de choses pieuses

QUELQUES UNES DES GLOIRES DE L'ORDRE SÉRAPHIQUE.

St. ANTOINE DE PADOUE, en entrant dans l'Ordre Séraphique, espérait y trouver la gloire du martyr. Il est regardé comme le plus célèbre prédicateur de son siècle. Il évangélisa l'Italie et la France. Les églises ne pouvant contenir les auditeurs, il était obligé de prêcher sur les places publiques, dans les plaines, sur le penchant des collines et au bord des fleuves. Sa parole était confirmée par les plus éclatants prodiges. Il était acclamé le thaumaturge, l'arche du testament, le marteau des hérétiques.

Le P. ALEXANDRE DE HALÉS, le Docteur irréfutable, était docteur à Paris, quand il prit l'habit des Frères-Mineurs. Il ouvrit un lycée public dans l'université de Paris. La cour, le palais, le cloître, le clergé, tout accourut pour recueillir les

et spirituelles, et un jour ils se promirent l'un à l'autre de se visiter après leur mort, c'est-à-dire, que celui qui mourrait le premier apparaîtrait à l'autre, s'il plaisait à Dieu, afin de réclamer les prières de son ami, s'il était en Purgatoire. Le moine de St. François mourut le premier, et fidèle à son engagement, il apparut au Frère dominicain au moment où celui-ci préparait le réfectoire pour le repas de la communauté. En le saluant fraternellement, il l'informa qu'il avait été sauvé par la miséricorde infinie de Dieu, mais qu'il avait beaucoup à souffrir pour expier un grand nombre de fautes légères dont il n'avait pas fait pénitence. Afin de l'exciter d'avantage à travailler à sa délivrance, il lui fit entrevoir les flammes cruelles dont il était enveloppé. "Rien sur la terre, lui dit-il, ne peut vous donner une idée de ces tortures." Puis il ajouta: "En voulez-vous une preuve sensible?" Et il étendit la main droite sur la table du réfectoire, et elle s'y enfonça aussitôt, faisant une marque profonde, comme si on y avait mis un fer rouge. Puis il disparut.

Il est facile d'imaginer quelles furent la frayeur et l'émotion du bon religieux qui s'occupa de suite avec ardeur à la délivrance de son ami défunt.

On conserva la table comme un monument du miracle, et elle se voit encore à Zamorra.

Y a-t-il quelque chose de plus terrible? et combien ne doit-on pas craindre les châtimens de l'autre vie? Ce feu du Purgatoire ne brûle pas en consumant comme le nôtre, parce que Dieu l'a allumé pour punir, mais il enveloppe l'âme dans des flammes vengeresses, et la brûle jusqu'à la moëlle des os. Il l'embrase et la pénètre comme un morceau de fer qui devient imprégné de feu dans un brasier ardent. Ce feu ne perd jamais de son intensité, ce qui le rend plus insupportable, a dit un grand Saint, que tout ce que l'on peut endurer ici-bas.

précieuses semences de la doctrine céleste qu'il enseigne. Rome est étonnée de la sagesse de ce nouveau Salomon. Privée de l'entendre, elle l'exhorte à expliquer le maître des Sentences, et à publier ses leçons. Alexandre obéit, et il devint un modèle si parfait que toute la postérité savante s'est fait une gloire de le suivre. Dès lors on vit les Belles-Lettres renaître, l'art oratoire reflourir, les langues saintes revivre, le cloître de François posséder la pure latinité, d'où est venu le proverbe français: "Parler latin devant les cordeliers." Il composa une théologie divisée en quatre parties. Il fut le premier qui commenta le livre du maître des Sentences. Il apostilla presque toute la Bible avec des explications très judicieuses, et écrivit un grand nombre d'autres ouvrages qui ont été publiés.

Toutefois il arrive assez souvent que l'on ne s'occupe pas beaucoup des peines du Purgatoire, parce que l'on dit que ces peines ne doivent pas durer toujours, et qu'un jour nous jouirons des délices du Paradis. C'est une grande illusion de parler ainsi ; car, "quoique les flammes du Purgatoire soient passagères, dit St. Grégoire, néanmoins je les crois plus horribles que tous les maux de cette vie."

St. Anselme va plus loin, en disant : "La plus grande peine qui se puisse imaginer en cette vie n'est pas si grande que la plus petite dans l'autre." St. Cyrille dit de même que "si l'on pouvait se représenter toutes les peines, toutes les croix et toutes les afflictions du monde, ce ne serait rien en comparaison du moindre tourment qu'on souffre en Purgatoire."

D'ailleurs c'est l'opinion des plus savants théologiens et de St. Thomas, entr'autres, que "c'est le même feu qui tourmente les damnés dans l'enfer, et qui fait souffrir les justes dans le Purgatoire."

Ainsi donc quoique ces peines soient passagères, il faut s'en garder avec beaucoup de soin, autrement on serait la victime de ses propres illusions. Les souffrances y sont si grandes qu'elles paraissent toujours longues, quand même elles ne seraient que de quelques heures.

L'exemple suivant vous le prouvera amplement.

LES SOUFFRANCES DU PURGATOIRE SONT TOUJOURS LONGUES.

Deux religieux, tout remplis de l'amour de Dieu, travaillaient avec un grand zèle à l'œuvre de leur sanctification. Ils étaient mus par une pieuse émulation, et ne laissaient passer aucune occasion de bien mériter pour le ciel. L'un d'eux cependant tomba malade, et, en peu de temps, il donna des inquiétudes pour sa vie. Un ange lui apparut, lui annonçant

C'est dans l'institut franciscain que plusieurs académies ont pris naissance. Il a formé quatre écoles fameuses que l'on peut comparer aux quatre soutiens de la cité de Dieu ; Bonaventure, chef de l'école séraphique ; Scot, auteur de l'école subtile ; Oham, maître des nominaux ; Nicolas de Lire, capitaine des interprètes sacrés.

Le P. HAYMOND, cinquième général de l'ordre, appelé *inter aristotelicos aristotelicus*, redigea le bréviaire romain par ordre du Pape Alexandre IV. Sa rédaction approuvée par Grégoire IX et Nicolas III, fut adoptée par l'église entière en 1239.

Le P. JEAN de la HAYE enseigna en Espagne la philosophie et la théologie avec grande réputation. Revenu en France, la reine Anne d'Autriche le nomma son prédicateur ordinaire, et l'Ordre le chargea d'emplois considérables. Toutes ces oc-

qu'il allait mourir, et qu'il expierait ses fautes dans le Purgatoire jusqu'à ce qu'on eût dit une messe pour lui, après laquelle il s'envolerait au ciel.

Cette nouvelle combla de joie le bon religieux ; et appelant son ami, il lui raconta sa vision, et le conjura en vertu de leur intime liaison d'offrir le divin sacrifice le plutôt possible après son décès. Celui-ci, accablé de chagrin en même temps que réjoui d'un aussi heureux sort, lui promit tout ce qu'il demandait. Et le lendemain matin son ami, ayant rendu le dernier soupir, il courut à l'église, et offrit sans retard le St. Sacrifice pour le repos de son âme.

La messe finie, il n'avait pas encore terminé son action de grâces, lorsque son ami lui apparut tout rayonnant de gloire et de bonheur. Cependant il cachait encore un reste de tristesse, lorsque, s'adressant à son ami, il lui dit : Mon frère, où était donc votre foi ? Qu'avez-vous fait de votre promesse ? vous mériteriez que Dieu n'eut pas davantage pitié de vous-même !—Et pourquoi demanda le pauvre frère tout surpris ?—Pourquoi ? Vous me le demandez ? Et ne m'avez-vous pas laissé au milieu des flammes vengeresses pendant plus d'une année, sans que vous ni aucun des frères dit pour moi une seule messe, lorsqu'on pouvait ainsi me délivrer si promptement ? N'est-ce pas là un oubli bien cruel ?—En vérité, s'écria le religieux, j'ai tenu si exactement ma promesse que je viens seulement de déposer mes ornements sacerdotaux. Comment pouvez-vous dire que j'ai différé d'une année, quand il n'y a que quelques heures que vous avez quitté la terre, et que votre corps n'a pas encore reçu la sépulture.

Alors l'âme, le regardant avec un douloureux soupir : " Oh ! s'écria-t-elle, qu'elles sont épouvantables ces souffrances, puisqu'elle m'ont fait prendre quelques heures pour une année ! Louée soit donc la divine miséricorde qui maintenant abrège

cupations ne l'empêchèrent pas d'écrire quarante volumes et surtout la Biblia maxima, interprétée dans tous les sens théologiques, ouvrage d'une grande érudition.

Un enfant de St. François, le Père, Jérôme de Narni eut la première idée de la Propagation de la Foi, pour laquelle on bâtit à Rome le grand collège situé près de St. André *delle Fratre*.

Le P. CHÉRUBIN de SPOLÈTE introduisit la pieuse coutume d'accompagner le St. Viatique.

Le Docteur Séraphique St. Bonaventure prescrivit de sonner la cloche à l'élévation de la messe conventuelle, usage qui s'est répandu dans l'église.

Le P. JEAN SCOT, génie supérieur, qui, dédaignant la terre prend l'essor et s'élève comme un aigle vers le ciel. La perspicacité de son esprit qui expliquait admirablement les plus grandes difficultés de la philosophie et de la théologie, lui valut le titre

l'épreuve ! Je bénis votre charité, mon frère, et je vous remercie. Je vole au ciel, où je supplierai Dieu de vous rendre ce que vous venez de faire pour moi, afin que nous soyons un jour réunis dans l'éternel bonheur et dans la gloire, comme nous l'avons été aux jours de la peine et du combat. Adieu donc et courage."

Comme l'on voit, les peines du Purgatoire, toutes courtes et passagères qu'elles peuvent être, sont si douloureuses qu'elles paraissent très longues. Et qu'on se le rappelle bien : là il faudra tout expier, les choses légères, les imperfections, même une parole inutile, tout sera passé au creuset pour y être purifié.

Nous en trouvons un exemple frappant dans le triomphe des âmes par Ségala.

EXPIATION ENTIÈRE ET COMPLÈTE.

L'abbé Durand qui fut plus tard Evêque de Toulouse, quoiqu'ayant beaucoup de zèle pour son avancement spirituel, avait cependant le défaut de veiller trop peu sur sa langue. Lorsqu'il était simple religieux, il se livrait volontiers à une excessive gaiété dans la conversation, disant des plaisanteries, des bons mots, des histoires amusantes qui prélaient à rire. Son supérieur, l'abbé Hugues, l'avertit plusieurs fois de modérer cet entraînement qui le portait à la dissipation ; il lui représentait que ces jovialités conviennent peu dans la bouche d'un moine qui est en même temps prêtre, et dont les lèvres doivent être vouées aux choses utiles et saintes, selon le précepte des livres sacrés : *Labia sacerdotis custodient scientiam.* (Malachie;) (ce qui fait aussi le sujet d'une considération de St. Bernard, lorsqu'il dit : "Parmi les séculiers, les plaisanteries

de Docteur Subtil. Il brilla dans les différentes universités par sa vigoureuse et savante défense de l'Imm : Conception. Au milieu de opinions vulgaires, se traçant des routes jusqu'alors inconnues, il va chercher la vérité à sa source même. 815 sentences de St. Augustin sont les nerfs et le tissu de ses ouvrages théologiques. La critique la plus sévère les a respectés ; le St. Siège les a loués et protégés ; toutes les universités du monde chrétien se sont fait honneur de les adopter et d'y puiser.

Le P. LAURENT de BRINDES se distingua d'abord par ses vertus. Doué d'une intelligence et d'une mémoire peu communes, il fit de brillantes études, et apprit le grec, l'hébreu, l'allemand, le français, l'italien et l'espagnol. Enflammé de zèle, et pouvant prêcher dans toutes ces langues, il n'épargna ni soins, ni fatigues pour le salut des âmes. Chargé de missions

ne sont que des plaisanteries : parmi les ecclésiastiques, ce sont comme des blasphèmes. Votre bouche a été consacrée à l'évangile, il ne faut point l'ouvrir à de telles inutilités.) L'abbé Hugues l'avertit même un jour que, s'il ne se corrigeait pas, il aurait infailliblement des peines à souffrir dans le Purgatoire pour ces fautes quotidiennes. Le religieux attachait peu d'importance à ces avis, et continua, même étant évêque, à aimer le mot pour rire et les facéties d'une conversation enjouée. Quelques personnes en étaient mal édifiées.

Lorsque le prélat fut mort, la prédiction du supérieur se réalisa. Il apparut à un moine de ses amis, et le chargea de prier l'abbé dont il avait si mal écouté les conseils, d'intercéder pour lui. Celui-ci qui était plein de charité, rassembla les religieux, leur dit ce qu'il venait d'apprendre, et il leur demanda de s'imposer pendant toute une semaine, en faveur de cette âme souffrante, un rigoureux silence. Ils y consentirent. Cependant l'un d'eux n'observa pas si bien le silence qu'il ne laissa échapper quelques paroles. Le défunt apparut de nouveau, et se plaignit de cette infraction qui le privait du fruit de la bonne œuvre. On recommença donc une autre semaine avec beaucoup de prières. A peine achevait-elle, que l'évêque se fit voir à l'abbé, revêtu de son costume pontifical et la joie peinte sur le visage. Il lui exprima sa reconnaissance envers tout le couvent; et ajouta que Dieu le recevait à l'instant même parmi ses élus.

N'est-ce pas le temps de répéter encore : " Vous ne sortirez point de là sans avoir acquitté jusqu'à la dernière obole."

Oui, nous venons de le voir, les peines du Purgatoire sont terribles, insupportables même pour un quart d'heure. Et si ces peines au lieu d'être d'un quart d'heure, ou d'un jour, ou même d'un mois, si ces peines devaient durer des années entières, jusqu'à des centaines d'années, et peut être des milliers d'années, ne serait-ce pas une témérité, une indifférence impardonnable que de risquer autant de souffrances pour quelque jours, ou

importantes auprès des Souverains de l'Europe, il en parcourut les différents états, enseignant à tous les voies du ciel, ramenant au giron de l'église un grand nombre d'hérétiques, et convertissant des milliers de pécheurs.

S. JOSEPH de LÉONISSE, né de parents riches et pieux, renonça au monde pour devenir frère-mineur. Envoyé comme missionnaire à Constantinople, il ramena à la foi catholique un grand nombre d'apostats, et ranima le courage des chrétiens chancelants. Arrêté par les Turcs, suspendu à une poutre au-dessus du feu dont la fumée devait le suffoquer, mais délivré par un ange, il revint en Italie où il prêcha longtemps encore, s'élevant fortement contre les théâtres, les danses et les jeux publics. Ses vertus et ses miracles attestèrent sa sainteté.

quelques années de plaisir sur la terre ? " Il est certain, dit le Cardinal Bellarmin, que les peines du Purgatoire peuvent durer plus de dix ans, et même plus de vingt ans : " Puis il ajoute, " et j'ose même dire, plus de cent et plus de mille ans." D'ailleurs ne sait-on pas par des révélations dignes de foi, (et l'histoire ecclésiastique) le rapporte, que quelques âmes sont condamnées à brûler dans le Purgatoire jusqu'au jour du jugement.

L'Eglise elle-même affirme cette croyance, en autorisant la fondation des messes pour les défunts à perpétuité. Et nous le répétons, ces souffrances du Purgatoire seraient courtes par elles-mêmes, qu'elles nous paraîtraient toujours longues à cause de leur intensité ; car en réalité la durée du temps pour nous est relative, et dépend des jouissances ou des tourments qui nous environnent. Quand nous sommes au milieu des plaisirs, et que le bonheur nous entoure de toutes parts, les heures sont des instants ; mais quand l'anxiété, les angoisses nous accablent, les minutes deviennent des heures, et les heures des jours entiers.

" Un jour, dit le Père Félix, un religieux étant apparu à l'un de ses frères après sa mort, lui révéla que trois jours passés en Purgatoire, lui avait paru plus longs que trois mille ans. Un autre, ayant, dans un état extraordinaire, éprouvé le supplice du Purgatoire depuis matines jusqu'à l'aurore seulement, se persuada qu'il souffrait depuis plus de cent cinquante ans. Un homme qui méprisait le supplice du Purgatoire, vit apparaître deux jeunes hommes qui l'y précipitèrent tout à coup : après un quart d'heure de souffrance, il s'écriait "Retirez-moi, retirez-moi, il y a des années que je souffre ici." Ainsi ces prisonniers du Purgatoire, bien plus que les prisonniers de la terre, comptent ces interminables heures qui tardent tant à passer, et que le supplice semble leur rendre éternelles."

Peut-on maintenant risquer volontairement une heure dans le Purgatoire. " Ah ! s'écrie St. Augustin, que personne n'ait

Le P. THÉOBALDE MATHIEU, frère-mineur irlandais, institua la société de tempérance qui produit toujours les fruits les plus salutaires en Angleterre et en Amérique.

Le P. FÉLIX PERRETTI qui fut plus tard Sixte V, était né de parents pauvres ; il fut instruit par les Frères-Mineurs qui l'admirent dans leur ordre. Il considérait avec étonnement les secrets de la divine Providence qui l'avait élevé de son humble condition à l'honneur de la papauté. Il était ennemi des vices protecteur de la vertu, judicieux, magnifique, ami des lettres. Il passait une partie de la nuit à étudier, après avoir employé la journée aux audiences. Il dépensa des sommes énormes pour orner Rome et les villes de l'état ecclésiastique. Jamais aucun Pape n'avait fait de si admirables ouvrages. Il fit élever sur la place St. Pierre le prodigieux obélisque de 72 pieds de

cette témérité, car le feu de l'expiation sera plus affreux qu'aucune souffrance ici bas, quelque dure que l'on puisse l'imaginer." Puis il ajoute : " La peine que l'on endure au Purgatoire dans le temps d'un seul clin d'œil, est plus cruelle que celle de St. Laurent sur son gril." Et Ste. Catherine de Gènes a dit " que les âmes endurent dans le Purgatoire une peine si extrême, qu'il n'est pas de langue qui la puisse raconter, qu'il n'est pas même d'entendement qui puisse comprendre la plus petite étincelle du feu qui les consume."

Cependant, en parlant du Purgatoire, l'homme ne songe qu'aux souffrances corporelles qu'il y éprouvera, car il n'y a que les choses sensibles qui le frappent ici-bas, mais il ne réfléchit pas que ce qui le fera souffrir davantage dans ce lieu d'expiation, c'est la privation de la vue béatifique de Dieu ; ce sera le plus grand tourment que souffrira l'âme retenue éloignée de celui qui doit faire essentiellement toute sa félicité. " Sentir en soi un élan embrasé vers Dieu, a dit une grande Sainte, et ne pouvoir le satisfaire, voilà pour elle la souffrance des souffrances, le vrai Purgatoire." En effet l'homme sur la terre est si matériel qu'il ne comprend pas les souffrances et les angoisses que peut lui causer une heure de retard dans la jouissance de la présence ineffable de Dieu, mais l'âme dépouillée de son enveloppe terrestre, laissée à toute l'intelligence, à toute la lumière, à tout l'amour dont le créateur l'a douée ; l'âme, qui se sent alors invinciblement portée vers ce suprême objet de toute perfection et de toute félicité, tandis qu'un obstacle plus fort encore la repousse et la retient au loin, frémissante et enchaînée, l'âme voit à ce moment tout ce qu'elle perd de bonheur, et elle en souffre des peines indicibles. C'est ce que la théologie appelle la peine du Dam. " L'instinct qui porte l'âme vers Dieu, comme à son terme béatifique, dit Ste. Catherine de Gènes, se réveille en elle aussitôt. Croissant à tout moment, il agit sur elle avec une effrayante impétuosité, et le feu de

haut, et fonda la bibliothèque Vaticane qui est un de ses chefs-d'œuvre. Ce grand Pontife avait travaillé à une nouvelle édition des œuvres de St. Ambroise, et il fit publier les ouvrages de St. Bonaventure, en le proclamant Docteur de l'Eglise.

St. Louis, fils de Charles II, roi de Naples, neveu de Ste. Elizabeth de Hongrie, et petit neveu du Roi S. Louis, renonça à la couronne royale pour embrasser la vie pauvre et austère des Frères-Mineurs. Ses grands progrès dans les sciences ecclésiastiques faisaient croire qu'elles lui avaient été divinement inoculées. Il n'avait pas encore 22 ans, lorsque le Pape le nomma évêque de Toulouse. Il se consacra tout entier au bien de son troupeau. Il conserva l'innocence baptismale, et se fit toujours remarquer par sa profonde humilité.

charité qui la brûle, lui imprime un si irrésistible élan vers sa fin dernière qu'elle regarde comme un intolérable supplice de sentir en soi un obstacle qui arrête son élan vers Dieu ; et plus elle reçoit de lumière, plus son tourment est extrême."

"Les âmes, dans le Purgatoire, dit encore Ste. Catherine, pures de tout péché, quant à la coulpe, et unies à Dieu par la volonté, le voient clairement selon le degré de lumière où il lui plaît de se révéler à chacune d'elles : elles comprennent de plus en plus quel inénarrable bonheur c'est, de jouir de Dieu, et que les âmes ont été créées pour cette fin. Elles trouvent encore en elles une conformité si étroitement unitive avec Dieu, et cette conformité les attire si fortement l'un à l'autre, en vertu de l'instinct naturel qui porte l'âme vers Dieu, qu'il n'y a ni raisonnements, ni figures, ni exemple qui puissent faire connaître cette attraction unitive, telle que l'âme la sent en effet, et la comprend par un sentiment intérieur."

"L'impuissance, quoique passagère, où elles se trouvent de s'élaner dans les bras de Dieu, crée en elles un supplice ineffable, auprès duquel le Purgatoire, en quelque sorte, ne compte point. Et bien que le Purgatoire, ainsi qu'il a été dit, soit semblable à l'enfer, néanmoins il ne lui est presque rien, en comparaison du supplice qu'elle éprouve de ne pouvoir s'unir à Dieu."

Tertullien, parlant des souffrances de Job, la figure de l'âme en Purgatoire, dit que son plus grand tourment était de ne pas voir Dieu. Et Job lui-même semble oublier ses autres douleurs pour ne penser qu'à celle-là ; et il s'écrie : "Mes yeux sont plongés dans une grande amertume, parce que vous me cachez votre visage."

Ajoutons avec St. Jean Chrysostôme : "Quand même vous pourriez imaginer tout les tourments possibles, vous n'en concevrez aucun qui égale la privation de la vue béatifique de Dieu." C'est pourquoi le prophète s'écrie : "Mon âme a soif du Dieu vivant, quand pourrai-je venir, et me présenter en la présence de mon Dieu ?"

Plusieurs âmes ont fait comprendre dans des apparitions merveilleuses, ce que c'est que ce supplice que l'on appelle le "Purgatoire de désir" d'après une révélation de la Ste. Vierge à Ste. Brigitte.

St. Bienvenu s'était enroilé dans l'armée franciscaine, et édifia ses frères par une vie très régulière, lorsque Urbain IV l'éleva, malgré toutes ses résistances, à l'évêché d'Osimo. Il porta constamment l'habit de son ordre, et fut dans l'épiscopat ce qu'il avait été dans le cloître. Tombé malade, il se fit transporter dans son église, où, étendu sur la terre nue, il reçut les derniers sacrements, et rendit le dernier soupir au milieu des chants et des prières du peuple.

Mais toutes ces longues souffrances du Purgatoire qui sont à la fois si horribles, nous font voir combien nous devons prier pour les pauvres âmes qui y souffrent tant. Elles nous en supplient avec larmes; et cette charité sera d'autant plus efficace que nous comprendrons mieux tout ce qu'elles ont à souffrir, car il nous serait impossible de n'être pas émus de tant de souffrances sans chercher à les alléger. Rappelons-nous que soulager les morts, c'est procurer la gloire de Dieu, et leur ouvrir plutôt la porte du ciel. Ces âmes sont les épouses du Sauveur qu'il a rachetées de son propre sang, et il veut souverainement avoir toutes ces âmes auprès de lui, mais sa justice lui tient les mains liées; et il n'y a que les œuvres de miséricorde que nous ferons pour elles qui pourront les délier.

Et disons-le de suite, il n'y a rien de perdu dans ce que nous faisons pour les pauvres âmes, car il n'y a rien chez-elles qui empêche l'effet de nos suffrages. Ces suffrages, suivant St. Thomas, sont plus agréables à Dieu que les suffrages pour les vivants, parce qu'elles se trouvent dans un plus grand besoin, ne pouvant se secourir elles-mêmes, comme ceux qui vivent encore.

Le ciel nous récompense de ces actes de charité, et les âmes du Purgatoire elles-mêmes prient pour nous et nous serviront plus tard d'intercesseurs auprès de Dieu. On pourra facilement se convaincre de cette vérité par les traits suivants :

AVANTAGES DE PRIER POUR LES MORTS.

On lit, dans les révélations de Ste. Brigitte, qu'un jour elle vit ouvert le lieu où les âmes sont purifiées comme l'or dans le creuset, avant de monter au séjour de l'éternel repos. Elle y entendit la voix d'un ange qui disait : Béni soit celui qui, vivant encore sur la terre, aide les âmes de ses oraisons et de ses bonnes œuvres, car l'infébrable justice de Dieu exige que les âmes soient purifiées par les tourments du Purgatoire, ou "*délivrées par les bonnes œuvres de leurs amis.*" Alors la sainte entendit un chœur de voix suppliantes : " O Seigneur Jésus-Christ, très juste Juge, au nom de votre infinie miséricorde, n'ayez point égard à nos innombrables fautes, mais aux mérites

Le Père Joseph de Fermo institua l'adoration des 40 heures. C'est aux Franciscains que l'on doit la dévotion du Chemin de la Croix, propagée surtout par St. Léonard de Port-Maurice. St. Fidèle de Sigmaringue, noble, et célèbre avocat, devint plus tard prédicateur éloquent dans l'ordre de St. François. Envoyé chez les Grisons, il ramena un grand de protestants au sein de l'Eglise et reçut la palme du martyr. La Sacré Congrégation de la Propagande l'a choisi pour son principal protecteur.

de votre très précieuse passion. Inspirez un sentiment de vraie charité au cœur de tous, des religieux, des prêtres, des prélats, afin que, par leurs prières et leur sacrifices, par les aumônes, par les indulgences, ils nous secourent dans notre triste situation. Ils peuvent, s'il le veulent, adoucir et abrégé nos tourments ineffables, et faire que nous soyons plutôt avec vous, O Dieu !”

Enfin, de l'abîme de souffrances, d'autres supplications frappaient l'oreille : “Grâces et mille fois grâces à ceux qui nous envoient du soulagement dans notre malheur !” Et de nouvelles voix chantaient ! “O Seigneur Dieu, que votre puissance infinie rende au centuple le bien que nous font ceux qui pensent à intercéder pour notre délivrance, et à contribuer à nous introduire dans votre céleste et douce lumière !”

St. Nicolas Tolentin avait une grande charité pour les âmes souffrantes. Pour elles il jeûnait au pain et à l'eau, il se donnait de cruelles disciplines, il s'entourait les reins d'une chaîne de fer étroitement serrée, il offrait souvent le St. Sacrifice de la messe.

Un samedi pendant la nuit, il vit en songe une personne fort souffrante qui le supplia de dire la messe pour elle le lendemain matin, et aussi pour quelques autres qui endureraient de grands tourments dans le Purgatoire. St. Nicolas reconnaissait la voix, mais il ne pouvait se rappeler distinctement celui qui lui parlait. “Je suis, répondit l'apparition, l'âme de votre ami défunt, le frère Pellégrin, qui ai pu éviter par la divine miséricorde les châtimens éternels dus à mes fautes mais non l'expiation du Purgatoire. Je viens, au nom de beaucoup d'âmes aussi malheureuses que moi, vous supplier de dire pour nous demain la sainte messe, et nous espérons de là, ou notre délivrance entière, ou du moins un grand soulagement.

St. François, libérateur des âmes du Purgatoire.—Le Mont-Alverne est devenu célèbre dans le monde catholique depuis qu'il a été sanctifié par la présence de Séraphique François. C'est là qu'il a été honoré par l'apparition de Jésus-Christ lui-même qui, sous la forme d'un brillant Séraphin, lui imprima ses stigmates sacrés. Le Seigneur daigna alors avoir avec le pauvre d'Assise un colloque divin dont François n'avait jamais manifesté qu'une partie. Nous lisons, dans “l'Ecole Franciscaine,” que vers la fin du 13e siècle, un saint religieux conçut le vif désir de connaître ce qui n'avait pas été révélé jusque là, et considérant que cela pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au bien des âmes, il le demandait instamment au glorieux Fondateur. Le ciel semblait sourd à ses supplications, mais le Frère ne se décourageait pas. Après avoir persévéré huit longues années dans cette demande, il fut enfin exaucé. Un jour qu'il priait avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire, deux religieux se présentèrent au Couvent, couverts de boue et transis de froid. Notre pieux Frère qui venait d'interrompre

Le Saint lui répondit : " Que le Seigneur daigne vous secourir par les mérites de son sang par lequel il vous a racheté. Je ne puis dire demain cette messe de Requiem, c'est moi qui dois chanter au chœur la messe du couvent, et le dimanche, il ne nous est pas permis de faire l'office des morts." Alors l'âme, soupirant et gémissant, ajouta : " Ah ! venez avec moi, je vous en conjure pour l'amour de Dieu ; venez contempler nos souffrances, et vous ne me refuserez plus, vous êtes trop bon pour nous laisser dans de pareilles angoisses."

Il lui sembla qu'il était transporté dans une plaine immense où il aperçut une grande multitude d'âmes de tout état, de tout âge et de toute condition, livrées à des tortures diverses et épouvantables ; du geste et de la voix, elles imploraient tristement son assistance. " Voilà, lui dit le frère Pellegrino, la malheureuse situation de ceux qui m'ont député auprès de vous. Nous avons la confiance que le Seigneur ne refusera rien à vos sacrifices et que sa divine miséricorde nous délivrera."

Le serviteur de Dieu, à ce spectacle trois fois lamentable, ne pouvait contenir son émotion. Il se mit aussitôt à genoux, et pria avec une grande ferveur pour tant d'infortunés. Il eut voulu que ses larmes éteignissent le feu qui les consumait. Le matin venu, dès qu'il fut éveillé, il courut chez le Prieur lui raconter sa vision, et lui exposer la demande que le frère Pellegrino lui avait faite pour une messe de Requiem ce jour-là même. Le Père ne put l'entendre sans partager sa vive émotion, et, cédant à ce sentiment, il le dispensa, non seulement pour ce jour là, mais pour toute la semaine suivante, de la messe conventuelle, afin qu'il pût vaquer au soulagement des âmes qui l'avaient imploré. Heureux de cette permission, Nicolas se rendit de suite à l'église, et célébra le St. Sacrifice avec une ardeur extraordi-

ses dévotions pour accomplir un ordre du Père Gardien, s'offrit pour les recevoir et les soigner. Il les conduisit d'abord près du feu pour les réchauffer, puis il les tira à part pour leur laver les pieds, parce qu'au tour du foyer, se trouvaient huit Pères de la communauté. En s'acquittant de son humble fonction, il aperçoit tout-à-coup les sacrés stigmates aux pieds du religieux plus âgé. Aussitôt plein d'étonnement et de joie, il les embrasse avec amour, et s'écrie : " Ou bien vous êtes Jésus-Christ lui-même, ou vous êtes St. François ! " A ces mots, les huit Pères se lèvent incontinent, accourent et contemplant avec un respect mêlé de frayeur ces plaies à jamais glorieuses. Cédant à leurs prières, le Saint permet à tous ces Religieux de les admirer et de les baiser ; puis il leur dit : " Ne doutez pas et soyez sans crainte, mes enfants, je suis votre Père François à qui Dieu a donné de fonder trois Ordres religieux dans son église. Voilà huit ans que ce bon Frère me supplie de lui révéler les choses cachées que le Sau-

naire. De plus il passa le jour et même la nuit à toutes sortes de bonnes œuvres dans la même intention, macérations, jeûnes, disciplines, oraisons prolongées, et il continua ainsi toute la semaine. Alors il revit l'âme du frère Pellégrino, mais non plus dans un état de douleur, dans ses flammes, dans sa tristesse. Une robe blanche le recouvrait. Il était environné d'une splendeur toute céleste, dans laquelle se joignaient d'autres âmes aussi heureuses. Toutes ensemble lui rendaient grâces, et l'appelaient leur libérateur. Puis elles s'élevèrent au ciel en chantant : "Vous nous avez délivrées de nos persécuteurs, et vous avez confondus ceux qui nous haïssaient." Ps. 43.

En soulageant les âmes du Purgatoire, non seulement on procure la gloire de Dieu, mais encore on est très agréable à la Ste. Vierge. Le vénérable Père Faber l'appelle la Reine-Mère du Purgatoire. Et elle-même, a daigné révéler à Ste. Brigitte qu'elle était la mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation. On se rappelle ce que rapporte St. Pierre Damien de l'apparition d'une personne sortie du Purgatoire, qui assurait que, dans la fête de la glorieuse Assomption de Marie, il avait été délivré plus d'âmes qu'il y avait d'habitants à Rome, ce qui est bien digne de cette mère de toute miséricorde. Si Marie est la mère des âmes du Purgatoire, quel bonheur n'éprouve-t-elle pas, quand nous soulageons ses enfants qui y souffrent. Quelle plus grande joie pouvez-vous faire à une mère que de tirer son fils d'un affreux cachot où il aurait été enfermé ?

De plus nous avons tout à gagner en soulageant les âmes du Purgatoire, car nous avançons par là même nos propres intérêts. C'est une bonne œuvre hautement méritoire pour le ciel, et d'une grande efficacité pour obtenir les grâces néces-

veur m'apprit le jour de ma stigmatisation. Aujourd'hui surtout il m'en a prié avec plus de ferveur que jamais, et maintenant pour le récompenser de sa persévérance et de sa parfaite soumission aux ordres du Supérieur, Dieu m'envoie lui manifester en votre présence ce qu'il désire connaître. Sachez donc, mes Bien-Aimés, que, me trouvant sur la montagne de l'Alverne, entièrement absorbé dans le souvenir des souffrances du Sauveur, il vint lui-même imprimer sur mon corps les stigmates que je porte, et il me dit entr'autres choses : Je t'ai donné les marques de ma passion, afin que tu sois mon porte-étendard. Et comme au jour de ma mort, je suis descendu aux limbes, et que j'en ai retiré par les mérites de mes plaies toutes les âmes qui s'y trouvaient pour les conduire au ciel, ainsi pour que tu me sois conforme dans la mort comme tu l'es dans ta vie, *tous les ans, le jour anniversaire de ton trépas, tu pourras descendre au Purgatoire et en délivrer, par la vertu de tes stigmates, toutes les âmes de tes trois*

saires au salut. Elle est aussi satisfaisante, en satisfaisant pour nos péchés à la justice divine.

Les bonnes œuvres que nous faisons en faveur des pauvres âmes souffrantes, étant plus parfaites, deviennent plus méritoires, et nous acquièrent par là même un degré de gloire de plus dans le ciel. St. Bernardin dit qu'il y a plus de mérite à faire quelque bien à l'une de ces âmes qu'à en faire dix fois autant en faveur d'un vivant, lors même qu'il serait prisonnier, malade ou tourmenté de la faim.

Cette sentence du Sage se vérifie ici à la lettre. "Soulagez le juste, et vous trouverez une récompense qui surpassera tout ce que vous pouvez comprendre." Répétons aussi la parole de St. Ambroise qui dit, que tout ce que l'on offre par charité pour les défunts se change en mérites pour nous, et nous le retrouvons au centuple après la mort. Le Pape Adrien IV affirmait que quiconque prie pour les âmes du Purgatoire, les oblige à la reconnaissance et à des services égaux.

Ste. Catherine de Bologne assure que, quand elle désirait quelque grâce, elle s'adressait à ces âmes, et l'obtenait ; elle va plus loin, et elle déclare qu'elle a été exaucée ainsi dans des choses où elle avait inutilement supplié les saints.

Et si nous avons le bonheur d'en délivrer quelques-unes, ce sont autant d'intercesseurs que nous avons aussitôt dans le ciel. Cette raison là seule devrait nous engager à travailler de toutes nos forces et sans relâche pour obtenir leur délivrance.

Le cardinal Baronius raconte, qu'une personne très pieuse, se trouvant horriblement tourmentée par les démons au moment de la mort, vit tout à coup le ciel s'ouvrir, et des milliers de défenseurs voler à son secours, en promettant qu'ils lui assureraient la victoire. Emue de cette protestation miraculeuse, elle demanda à ses défenseurs inattendus qui ils étaient.

ordres, et même toutes les autres qui auront eu une grande dévotion pour toi, et qui se trouveront dans ce lieu d'expiation. Tu les introduiras toi-même au séjour de la gloire." Voilà les paroles que je n'ai jamais voulu répéter pendant ma vie, parce que le Seigneur ne me l'avait pas permis." Après ces mots, St. François et son compagnon disparurent. Dans la suite les huit religieux du Couvent racontèrent à un grand nombre de leurs confrères l'apparition dont ils avaient été témoins, et la révélation qui avait été faite en leur présence.

Aussi les premiers historiens de l'Ordre rapportent tous ce fait merveilleux avec plus ou moins de détails. Les chroniqueurs franciscains ajoutent que des prédicateurs contemporains en parlaient publiquement en chaire, tellement il était reconnu et constaté.

Inutile pour nous d'ajouter, combien il est important de s'assurer les faveurs du Séraphique St. François, et de se faire de bonne heure ses enfants, ou au moins ses amis pour avoir part à sa délivrance.

Nous sommes, répondirent-ils, les âmes que vos suffrages ont tirées du Purgatoire; nous venons vous rendre la pareille, en vous conduisant au Paradis? En entendant ces paroles, la malade expira doucement, la sécurité sur le front et l'allégresse dans le cœur.

D'ailleurs nous pouvons dire avec vérité que beaucoup de personnes devront aux saintes âmes qu'elles ont soulagées, d'avoir échappé au feu de l'enfer, si ces âmes ne leur avaient obtenu des grâces pour vaincre les tentations, ou pour faire pénitence, et les secours nécessaires pour bien vivre et bien mourir.

Terminons ces réflexions par quelques mots seulement sur les indulgences, moyen si précieux de soulagement pour les morts.

Dieu, dans sa miséricorde, nous prodigue de grands trésors dans les indulgences. Notre indifférence cependant nous empêche de les apprécier, et nous passons souvent des journées, ou plutôt des années entières sans nous mettre en peine de les gagner. Ah! les pauvres âmes, en comprennent bien mieux que nous toute l'importance, et, comme dit un auteur pieux, elles donneraient tout l'or du monde pour la plus légère indulgence.

Un jour la bienheureuse Marie de Quito fut ravie en extase, et elle vit, au milieu d'une grande place, une table chargée de monceaux d'argent, d'or, de rubis, de perles et de diamants.

Alors elle entendit une voix qui disait: " Ces richesses sont pour tout le monde; chacun peut s'approcher et en recueillir autant qu'il lui plait." Dieu lui fit connaître en même temps que c'était une image des indulgences.

Combien donc ne sommes-nous pas coupables, dans une abondance pareille, de rester pauvres et dénués pour nous

LA PREMIÈRE FÊTE DU ST. NOM DE JÉSUS EST CÉLÉBRÉ DANS
L'ORDRE DE ST. FRANÇOIS.

Le doux nom de Jésus est admirable par les prodiges sans nombre qu'il opère sans cesse par sa puissance divine. Le Sauveur lui-même l'avait préconisé, en disant: " Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera." Les apôtres émerveillés rendaient la santé aux malades et chassaient les démons par la vertu de ce nom adorable. " Au nom de Jésus de Nazareth, levez-vous et marchez," avait dit Pierre au paralytique de la porte du temple. Par la vertu admirable de ce nom divin, Paul le prononça encore trois fois après avoir eu la tête tranchée, et on le trouva écrit en lettre d'or dans le cœur d'Ignace, l'évêque—martyr d'Antioche. Egide, le Bienheureux Egide, compagnon de St. François, ne pouvait l'en-

mêmes, et de ne point songer à ceux qui, dans le Purgatoire, pourraient être enrichis par nous ? Ils nous en supplient avec larmes au milieu de leurs tourments.

Pour gagner des indulgences, la bonté infinie de Dieu n'exige pas beaucoup de nous. Elle ne demande que des œuvres simples, communes, courtes : une prière, une communion, la visite d'un sanctuaire, une aumône, etc., et nous négligeons l'acquisition d'un tel trésor, et nous oublions nos plus chers amis qui en ont un si pressant besoin !

On lit, dans la vie de Ste. Marie-Madeleine de Pazzi, qu'elle avait dans son Monastère de Florence une religieuse d'une éminente vertu. Elle l'assista avec la plus grande charité pendant sa dernière maladie, et lui ferma elle-même les yeux. Quand le corps eut été porté à l'église pour les funérailles, la sainte se retira dans la salle du chapitre, d'où elle voyait la bière, et pria pour sa chère défunte. Elle fut en ce moment favorisée d'une vision ; elle aperçut l'âme de la religieuse plus belle que le soleil, s'élever au ciel enivrée de bonheur. " Adieu, ma sœur, s'écria Madeleine, adieu, âme bienheureuse, vous vous en allez donc en Paradis, m'abandonnant dans cette vallée de larmes ! Oh ! Comme votre gloire est grande ! Qui pourrait exprimer l'éclat de ce triomphe, et comme l'épreuve du Purgatoire a été courte pour vous ! Vos restes mortels ne sont pas encore dans leur dernière demeure, et déjà vous entrez dans l'éternelle Patrie ! Vous voyez maintenant la vérité de ce que je vous disais : que les misères de cette vie et l'expiation passagère du Purgatoire, ne sont rien comparées à ce que Dieu vous réservait auprès de lui."

Il lui fut alors révélé par notre Seigneur que cette âme n'était restée que quinze heures dans le Purgatoire, en vertu des indulgences dont on lui avait appliqué les mérites.

Telle est la valeur ineffable des indulgences.

tendre prononcer sans être ravi en extase. Et un jour le Pape voulant être témoin de ce prodige, fait mander l'humble frère, et tout en causant familièrement avec lui, il prononça le nom de Jésus ; aussitôt Egide, ravi en esprit, devient insensible à tout ce qui l'entoure. Jean de Capistran, prêchant un jour à Aquila, devant un auditoire de cent vingt mille personnes, sur le St. nom de Jésus, voulut en montrer la puissance sur les démons ; et sur le fait, leur ordonne, par ce nom sacré, de sortir de l'abîme et de venir l'adorer. Aussitôt la foule épouvantée voit accourir les monstres les plus horribles qui viennent hurlant et rugissant se prosterner devant l'oriflamme que le Saint tenait à la main. puis ils disparaissent. (1) O ! puissance du nom de Jésus que j'adore !

(1) Wadding,

UNE ÂME DÉLIVRÉE DU PURGATOIRE PAR SES AUMÔNES.—Ste. Thérèse écrit dans son deuxième livre des fondations : “ Quatre à cinq mois avant l'établissement du Monastère de Malagon, un jeune gentilhomme fort qualifié (1) me dit que, si je voulais faire une fondation à Valladolid, il me donnerait, du meilleur cœur du monde, une maison qu'il possédait près de cette ville, avec une grande vigne et un magnifique jardin qui en dépendaient. Il voulait à l'heure même me mettre en possession de ce vaste et riche domaine. A vrai dire j'avais de la répugnance à établir un couvent dans un endroit éloigné environ d'un quart de lieue de la ville. Cependant l'offre m'était faite de si bon cœur, et pour une fin si belle, que je ne crus pas devoir, en la refusant, priver ce jeune seigneur du mérite qui pouvait lui en revenir. D'ailleurs je réfléchis qu'après avoir pris possession de la maison offerte, il nous serait facile de l'échanger contre une autre située à Valladolid même. Ainsi j'acceptai avec reconnaissance.

Environ deux mois après, ce gentilhomme fut saisi d'une maladie subite ; le mal lui ayant enlevé la parole, il ne put pas bien se confesser, mais il témoigna, par plusieurs signes, demander pardon à notre Seigneur. Il mourut au bout de très peu de temps, dans un lieu fort éloigné de celui où j'étais alors. Le divin Maître me dit : “ Ma fille, son salut a été en grand danger, mais j'ai eu compassion de lui, et je lui ai fait miséricorde, en considération du service qu'il a rendu à ma mère, en donnant cette maison pour y établir un Monastère de son ordre. Néanmoins il ne sortira du Purgatoire qu'à la première messe qui sera dite dans ce nouveau couvent.”

A partir de ce jour les grandes souffrances de cette âme

(1) C'était don Bernardin de Mendoza. Sa grande dévotion à la Très-Sainte Vierge le porta à offrir à Ste. Thérèse, qu'il connaissait particulièrement, la maison qu'il possédait à Valladolid, à Rio de Almos, pour en faire un Couvent de N. D. du Carmel.

Mais il était réservé à Bernardin de Sienne d'être l'apôtre de la dévotion au St. Nom de Jésus, car Bernardin prêche, avant tout les gloires de ce nom béni. Quoique très éloquent, chaque fois cependant il se surpasse en célébrant ses louanges ; et dans son enthousiasme, il expose à la vénération publique un tableau sur lequel était peint le monogramme du nom de Jésus, *JHS*. L'illustre religieux avait des envies cependant ; et on regarda comme une nouveauté profane l'introduction des lettres du nom de Jésus exposées à la vénération des peuples. Bernardin fut cité devant le tribunal du Pape. Martin V voulut lui-même présider les débats. La vaste basilique de St. Pierre fut trop étroite pour contenir la foule accourue de toutes parts. Soixante docteurs devaient accabler l'humble moine de St. François qui n'a avec lui pour se défendre que quelques Frères Mineurs, parmi lesquels se trouvait, cependant, le fameux Jean

furent sans cesse présentes à mon esprit ; aussi, malgré tout mon désir de faire la fondation de Tolède, j'y renonçai, pour lors ; et sans perdre un moment, je travaillai de tout mon pouvoir à celle de Valladolid.

L'exécution de mon dessein ne put être aussi prompte que je le souhaitais ; je fus contrainte de m'arrêter durant quelques jours au monastère de St. Joseph d'Avila dont j'étais prieure, et ensuite à St. Joseph de Medina del Campo, qui se trouvait sur mon chemin. Dans ce dernier monastère, N. S. me dit un jour dans l'oraison : *Hâte-toi, car cette âme souffre beaucoup*. Dès ce moment rien ne put me retenir ; et quoique dépourvue de bien des choses nécessaires, je me mis en route, et j'arrivai à Valladolid le jour de la fête de St. Laurent. Lorsque je vis la maison où nous devons habiter, j'éprouvai un sensible déplaisir ; si le jardin était beau et agréable, la maison située sur le bord de la rivière était malsaine, et il était impossible de la rendre logeable pour les religieuses, à moins d'y faire de très grandes dépenses. Arrivant fatiguée du voyage, il fallut entendre la messe dans un monastère de notre ordre situé à l'entrée de la ville ; c'était si loin que la longueur du chemin redoubla ma peine. Néanmoins je n'en témoignai rien à mes compagnes, de peur de les décourager. Au milieu de ma faiblesse, ce que N. S. m'avait dit me soutenait, et ma confiance en lui me faisait espérer qu'il remédierait à tout. A mon retour j'envoyai secrètement chercher des ouvriers ; et à l'aide de quelques cloisons que je leur fis élever, j'improvisai des cellules où nous pouvions être recueillies ; enfin, tout ce qui était d'absolue nécessité fut fait. Un des deux religieux (*St. Jean de la Croix*) qui vou-

de Capistran. Après avoir entendu ses adversaires, Bernardin se lève avec calme, répond aux accusations, puis, s'animant graduellement, il exalte les magnificences de ce St. Nom, et enthousiasme son auditoire. Jean parle à son tour et foudroie les ennemis du nom de Jésus, en dévoilant la véritable cause de leur faux zèle ; on applaudit par d'immenses acclamations, et le Pape déclare la discussion close, en exhortant les Frères-Mineurs à continuer ; puis il ordonne pour le lendemain une procession générale dans Rome. Tel fut le triomphe du St. nom de Jésus. "A partir de ce jour, ce glorieux nom fut prêché partout où il y avait un Franciscain, et les Franciscains étaient partout." Enfin, au commencement du 16^e siècle Clément VII accorda à tout l'ordre de St. François de célébrer, le 14 Janvier, une fête spéciale du Très-Saint Nom de Jésus ; puis (2) en 1721, Innocent XIII étendit cette fête à l'église universelle.

(2) Dom Guéranger.

lait embrasser la réforme, et Julien d'Avila, cet excellent ecclésiastique dont j'ai parlé, étaient avec nous. Le premier s'informait de notre manière de vivre, et étudiait ce qui regarde notre institut; le second s'occupait d'obtenir par écrit, du prélat, la permission de fonder; car, avant mon arrivée, il ne nous avait donné que de bonnes espérances. Cela néanmoins ne put se faire de sitôt; et le dimanche étant venu, avant que l'autorisation nous fut accordée, on nous permit seulement de faire dire la messe dans le lieu destiné à devenir l'église du monastère. Le St. Sacrifice y fut donc offert. J'étais en ce moment fort éloignée de songer que la prédiction de N. S. touchant ce gentilhomme dût s'accomplir alors; j'étais au contraire persuadée que par ces paroles, à la première messe, le divin Maître désignait celle où l'on mettrait le très St. Sacrement dans notre église. Au moment de la communion, le prêtre s'avança vers nous, tenant le st. ciboire en main. Je m'approchai, et à l'instant même où il me donnait la Ste. Hostie, ce gentilhomme m'apparut à côté de lui, avec un visage tout resplendissant; l'allégresse peinte sur les traits et les mains jointes, il me remercia de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire; je le vis ensuite monter au ciel.

Je l'avouerai, la première fois que j'entendis de la bouche du divin Maître qu'il était en voie de salut, j'étais loin d'une si consolante pensée; je ressentais au contraire une peine très vive; il me semblait qu'après la vie qu'il avait menée, il eut fallu un autre genre de mort. Si ses vertus et ses bonnes œuvres me rassuraient, je ne laissais pas de craindre, parce qu'il était engagé dans les choses du monde. Voici cependant un fait qui est bien en sa faveur: Il avait dit à mes compagnes qu'il songeait très sérieusement à la mort. Oh! qu'un service, quel qu'il soit, rendu à la très Ste. Vierge, est une grande chose! qui dira combien N. S. l'agrée, et combien sa miséricorde est grande! qu'il soit béni et loué à jamais de ce qu'il imprime à la bassesse, au faible mérite de nos bonnes œuvres, un tel caractère de grandeur, et de ce qu'il leur réserve pour salaire, une vie et une gloire éternelles!

LA BURE RECOUVERTE DE LA POURPRE. — Cunégonde est une pauvre tertiaire de St. François. Sous la pourpre royale, car elle est reine de Pologne, elle porte la bure grossière de l'habit de la pénitence. La reine Marie, sa mère, la mit au monde sans éprouver les douleurs auxquelles la femme a été assujétie par le céleste arrêt du paradis terrestre; et aussitôt l'enfant prononça distinctement ces mots: "Je vous salue, Reine des cieux et mère du Roi des anges."

Le jour de son mariage, elle parla en termes si touchants de la gloire de la virginité qu'elle persuada au roi Boleslas, son époux, de vivre dans la continence. Sur le trône, Cuné-

FRUITS PRODIGIEUX DE LA PRIÈRE.—A Stramos, en Portugal, il y avait un bourgeois fort riche, mais avare et sans entraî-les pour les pauvres. Les Frères-Mineurs avaient un couvent dans la localité, et loin de leur faire l'aumône, cet homme ne pouvait ni les voir, ni les entendre.

Or, il arriva un jour que ces bons Religieux se trouvèrent dans une nécessité extrême : pas un morceau de pain, pas la moindre provision dans le monastère ; et ils étaient au nombre de vingt-neuf ! Dieu en avait disposé de la sorte pour faire éclater sa puissance et sa bonté. Touché de compassion pour ses Frères, mais plein de confiance en la protection céleste, le bon P. Gardien les réunit et les encouragea en ces termes : " Mes chers enfants, vous voyez que le secours des hommes nous fait défaut en ce moment ; mais ne perdons pas courage et soyons fermes dans notre foi. La divine Providence, qui veille sur ses créatures, nous assistera dans ce pressant besoin, si nous recourons à elle avec humilité et ferveur. La prière des pauvres est toujours agréable au Seigneur. Quoique faibles et exténués par le jeûne, nous nous lèverons cette nuit plus tôt que de coutume ; nous prolongerons notre veille et nos supplications. Croyez-moi ; le ciel nous écouterà en nous accordant ce que la terre nous refuse." La Communauté agréa ce sage et pieux dessein : à l'heure indiquée, personne ne manqua au rendez-vous. Aussi, après avoir récité l'Office divin avec une dévotion singulière, tous les Religieux restèrent au chœur pour prier aux intentions du Gardien.

Cependant le mauvais riche, par une disposition providentielle, ne pouvait pas dormir ; fatigué de l'insomnie, il se leva et se mit à sa fenêtre, soit pour se désennuyer, soit pour respirer le grand air : tout à coup il aperçoit distinctement au-dessus de l'église franciscaine un certain nombre de lumières très-brillantes. Étrangement surpris de ce phénomène insolite, il regarde avec attention, examine et compte : elles étaient vingt-neuf, et décrivaient la forme circulaire du chœur ; alors se rappelant que les bons Pères disaient une prière de leur Office dans la nuit, l'avare commence à réfléchir sur leur sainte vie et sur sa dureté envers eux ; puis il appelle sa femme, pour lui faire admirer ce prodigieux événement, et la

gonde sût retrancher toute superfluité dans les habits, comme toute délicatesse dans la nourriture. Elle s'interdit le vin, la viande et tous les mets recherchés. Le roi, effrayé de toutes ses austérités, lui commanda de manger de la viande, mais, par un miracle du ciel qui voit avec plaisir les mortifications de Cunégonde, toutes les viandes qu'on lui sert sont à l'instant changées en poisson. Cunégonde, devenue libre par la mort de son mari, acheva son sacrifice d'immolation dans le cloître et mourut chargée de mérites et de bonnes œuvres.

presse de dire son avis. Celle-ci, qui était assez bonne et pieuse, se réjouit fort d'une telle merveille, et profite de cette occasion pour engager son mari à devenir plus religieux, et à se montrer plus charitable envers les serviteurs du Très-Haut. Revenu à de meilleurs sentiments et résolu à changer de conduite, le nouveau converti se rend au monastère et demande à parler au Supérieur. Cette visite inaccoutumée étonne d'abord le bon Père, qui ignorait complètement le fait ; d'ailleurs le richard n'avait jamais mis les pieds au couvent, et tout le monde savait que la religion n'était pas son fort. Néanmoins le Gardien l'accueillit avec bienveillance et charité. Après avoir fait ses excuses, notre homme engagea le dialogue suivant avec le Supérieur :

— Vénéré Père, dit-il, permettez-moi de vous demander le nombre des Religieux dont se compose votre sainte Communauté.

— En ce moment, nous sommes vingt-neuf, répondit le Gardien.

— Eh bien, ajouta le visiteur, c'est justement le nombre des lumières que j'ai vues briller cette nuit sur le toit de votre église. Que faisiez-vous donc à cette heure-là ?

— Nous récitons probablement notre Office. Nous avons aussi prié pour implorer un secours particulier et urgent.

— Seriez-vous par hasard dans le besoin, et pourrais-je vous aider en quelque chose ?

— Voilà plus de vingt-quatre heures que nous n'avons pris aucune nourriture ; nos faibles ressources sont épuisées, la charité des fidèles nous a fait défaut ; mais nous espérons que Dieu n'abandonnera pas ses serviteurs.

— Mon Révérend Père, dès aujourd'hui vous pouvez compter sur moi. Un changement véritable s'est opéré dans mes dispositions. Je reconnais le doigt de Dieu dans cet événement.

VISION DE STE. GERTRUDE.—La veille de l'ascension de N. S., Gertrude eut une vision admirable. Etant à la messe, comme elle demandait à J. C., dans le moment que le prêtre élevait la Ste. Hostie, qu'il lui plût affranchir, par la joie de son admirable Ascension, les âmes des fidèles défunts, des peines et des misères où elles étaient, elle vit que N. S. descendait au milieu du Purgatoire comme une verge dorée, où il y avait autant de crochets qu'il pouvait y avoir de personnes portées pour la délivrance de ces âmes : de sorte que les âmes étaient tirées avec ces crochets du lieu de leurs tourmens en un lieu de douceur et de repos. Elle comprit par là, qu'autant de fois qu'on prie généralement par un mouvement de charité pour les âmes du Purgatoire, la plus grande partie de celles qui se sont exercées durant leur vie dans les œuvres de charité se trouve délivrée par la vertu de cette prière.

Ce sera un bonheur pour moi de partager avec vous et vos frères les biens périssables que je possède.

— Je bénis le Ciel de ce qu'il vient à notre secours par votre charité : nous ne cesserons aussi de le bénir pour les grâces qu'il vous a faites dans cette circonstance.

— C'est justice, mon Père, je dois ma conversion à vos vertus et à vos prières. Vous m'avez procuré les trésors de la lumière et de la grâce, ne serais-je pas ingrat de vous refuser les secours temporels ? A quoi me serviraient les richesses de la terre ? Je les ai trop aimées jusqu'ici, aux dépens de mon âme et de mes semblables. Mais c'en est fait : la libéralité rachètera et remplacera désormais l'avarice.

— Mon bon monsieur, je loue et approuve fort vos pieuses résolutions. Dieu saura les récompenser un jour. En attendant soyez persuadé de notre vive reconnaissance et de notre respectueux attachement.

— Cher et vénéré Père, veuillez m'inscrire au nombre de vos bienfaiteurs et de vos amis dévoués. Autant je vous méprisais sans vous connaître, autant je vous estime et vous affectionne aujourd'hui ; car je vois bien maintenant que vos Religieux sont des lampes ardentes devant le Seigneur : que le Ciel vous chérit et vous protège ; que votre vie est sainte et méritoire ; que vos prières sont efficaces et précieuses.

Fidèle à sa parole, le bon riche fit tous les jours une large aumône à la Communauté, devint la providence de tous les malheureux, édifia la paroisse par sa piété, et près de mourir il demanda à être enterré dans le cimetière du couvent en qualité de bienfaiteur de l'ordre.

Le bon Dieu accorde rarement ce qu'on ne lui demande pas. Quand il le fait, c'est une grâce extraordinaire, on peut dire un miracle ; et on n'a pas le droit de s'attendre que Dieu fasse des miracles pour nous, nous ne le méritons pas. Demandons donc, et ne craignons jamais de demander trop.

Mets ordre à la maison, car tu vas mourir, et ta vie est à son terme. (Isaïe.)

Nos actions, pour être parfaites, doivent être produites en nous, sans nous. (Ste. Catherine de Gènes.)

L'ordre conduit à Dieu. (St. Augustin.)

Dieu récompensera un regard au ciel avec un souvenir du cœur pour lui. (Ste. Thérèse.)

Les enfants du siècle sont plus avisés dans leur conduite que les enfants de lumière. (St. Luc.)

Si le cœur est pur, les lèvres et les oreilles le seront aussi.

Songez que, par nos bonnes œuvres bien plus que par nos larmes, nous pouvons donner de grandes consolations aux âmes souffrantes, et obtenir avec elles les biens que Dieu nous a promis. (St. Chrysostôme.)

On peut racheter beaucoup avec peu de choses. (Ecccl.)

M. l'Abbé Trépanier, chapelain de l'Institution des Sourdes-Muettes (401 Rue St. Denis, Montréal) a été nommé Président de l'Association pour le soulagement des Âmes du Purgatoire par sa Grandeur l'Evêque de Montréal.

Rapport du 31 Octobre 1879.—L'Association compte 656 séries, composées de 3,986 membres, donnant 204,672 chemins de la croix par an; et l'on a recueilli 9,678 messes, \$2,419.50. Ces messes ont été dites par les Missionnaires Franciscains, comme appert aux reçus officiels du Ministre général à Rome, du Procureur des missions franciscaines en France et du Commissaire général de la Terre-Sainte.

Louis Ruzan, Directeur-Trésorier,
166 Rue St. Denis, (Montréal).

TROIS BONNES ŒUVRES DANS UNE.

Les personnes qui encouragent la vente des Almanachs des Ames du Purgatoire font trois bonnes œuvres dans une :

1o. Elles soulagent les morts, car tout le profit des Almanachs est pour les Ames du Purgatoire; le montant ainsi payé devient donc comme autant de messes qu'elles donnent pour les défunts.

2o. Elles aident efficacement la Propagation de la Foi, vu que ces messes sont dites par les Missionnaires Franciscains dans les contrées infidèles. Elles ont de plus le mérite d'une aumône véritable faite à ces pauvres Missionnaires, qui, non-seulement manquent bien souvent du nécessaire, mais qui ayant fait un de pauvreté stricte, ne peuvent rien accepter que comme aumône, même les rétributions de messes.

3o. Elles contribuent à faire connaître et à faire gagner les indulgences, moyen si précieux de soulagement pour les morts, ou même temps que c'est une voie facile d'expiation pour les vivants.

(Et ne l'oublions pas, une indulgence plénière gagnée, dans sa pénitence, vaut autant et plus, disent les Saints, qu'une vie entière de pénitence, d'austérité et de mortifications. Et quelles abondantes bénédictions pour nous, si nous étions l'occasion qu'une seule indulgence fût ainsi gagnée.)

Or, tout cela, elles font connaître l'admirable Tiers-Ordre de St. François, si fécond en actes héroïques et en dévouements de toutes sortes; tandis que, par l'Association des messes, elles ont non-seulement le mérite de leur union, mais encore elles régularisent, et même systématisent en quelque sorte, le paiement des honoraires de messes, en y faisant participer tout le monde; l'expérience prouvant qu'il y a des familles qui ne donnent beaucoup, et d'autres peu ou point du tout.

NOTE.—Si une ou plusieurs personnes, dans chaque paroisse, prenaient seulement 10 de ces Almanachs, \$1.00, comme aumône, elles nous aideraient puissamment, tout en conservant sous elles le mérite de la triple œuvre dont nous venons de parler.

Les Zélateurs sont priés de faire leurs remises entre les mains du Directeur-Trésorier le premier lundi de chaque mois.

Les personnes qui envoient de l'argent dans des lettres, doivent les faire enregistrer.

PERMIS D'IMPRIMER :

† EDOUARD CH., EV. DE MONTREAL.

es-
ssi-
ur-

se-
ins
du

ball.

ou

pour
tant

posés,
piles
Mis-
mais
que

nces,
s qua

tade,
aces,
pour
nés ;
Fran-
ctes ;
erce
issent
t par-
cul en

naient
s aide-
triple

entre
di de

s des

REAL